

L'intégration en action

**Comment améliorer l'école
en accueillant dans les classes régulières
ces enfants présentant
des besoins particuliers**

Traduction et adaptation québécoise de " Action for inclusion "
par O'Brien & Forest
avec
Snow, Pearpoint et Hasbury

L'intégration en action

**Comment améliorer l'école
en accueillant dans les classes régulières
ces enfants présentant
des besoins particuliers**

Traduction et adaptation québécoise de " Action for inclusion "
par O'Brien & Forest
avec
Snow, Pearpoint et Hasbury

L'intégration en action

est une traduction et une adaptation du document:

Action for Inclusion

How to Improve Schools by Welcoming Children
with Special Needs Into Regular Classrooms
of the
Centre for Integrated Education & Community
24, Thome Crescent
Toronto, Ontario
Canada
M6H 2S5

Rédaction et adaptation: Alice Landry

Dépôt légal 2e trimestre 1992
Bibliothèque Nationale du Canada
Bibliothèque Nationale du Québec
ISBN 2-921036-12-6

Toute reproduction, en totalité ou en partie, de ce document est strictement interdite sans l'autorisation de l'Institut québécois de la déficience mentale.

A propos des auteurs...

John O'brien

John est un expert en résolution de problèmes et un excellent conteur. Il voyage à travers le monde pour aider des individus et des organisations à mettre en place des communautés dont chaque personne est membre à part entière, sans égard à ses ressources personnelles et à ses limites fonctionnelles. Sa vaste expérience et son habileté à écouter et à proposer des stratégies d'action positives, en font un des consultants les plus recherchés en Amérique du Nord.

Marsha Forest

Marsha est à la fois fondatrice et directrice du "Centre for Integrated Education and Community" à Toronto. Tant dans ses conférences que dans ses écrits, elle fait la promotion de l'idée selon laquelle "les enfants doivent tous grandir ensemble". Oeuvrant à titre de consultante auprès des systèmes scolaires canadiens et américains, Marsha a accumulé une expérience concrète et des preuves tangibles qu'il est possible d'offrir à tous une éducation de qualité. Marsha est également directrice du **Mc Gill Summer Institute**, qui offre chaque été un programme de formation à l'exercice du leadership, dans des contextes d'intégration communautaire.

Judith Snow

La vie de Judith témoigne de son courage et de sa détermination à vivre dans la communauté selon sa propre façon. Elle a obligé le "système" à se remettre en question et aide maintenant des familles, des écoles et des organismes à créer des groupes d'entraide pour les personnes vulnérables et opprimées. Judith donne des cours, écrit avec perspicacité et jouit d'une grande popularité comme consultante.

Jack Pearpoint

Après avoir obtenu son diplôme de l'Université de la Saskatchewan en 1968, Jack Pearpoint quitta le Canada pendant une période de 5 ans, s'engageant avec CUSO en Afrique de l'ouest. En 1975, il devint président du Collège Frontier, la plus ancienne institution d'enseignement pour adultes au Canada. Pendant 15 ans, Jack a été un leader du mouvement international d'alphabétisation. Il est maintenant conférencier, auteur et administrateur dans la mise en place de communautés intégrées auxquelles "**tous**" peuvent appartenir. Jack consacre sa vie et son travail à construire une société plus juste et plus démocratique.

David Hasbury

Ayant lui-même enseigné dans des milieux scolaires ségrégués, David aide maintenant enseignants, parents et organisations à se libérer des limites du passé et à opter pour de nouveaux modèles. Il travaille à titre de consultant auprès des commissions scolaires et donne des cours sur le rôle de conseiller à l'intégration dans la mise sur pied des groupes *MEPS** et des "réseaux d'amis".

Note: pour alléger le texte, la forme masculine désigne également le féminin et le masculin s'il y a lieu.

* *MEPS*: "mise en place de stratégies". Il s'agit de l'équivalent français de MAPS (Making Action Plans).

Avant propos

L'*intégration en action* traite d'abord et avant tout des aspects pratiques de l'intégration à l'école de l'élève présentant des besoins particuliers. Ce n'est pas un ouvrage théorique sur le bien-fondé de l'intégration; l'appartenance pour tous à la classe régulière, comme d'ailleurs l'appartenance à tous les milieux de vie naturels, est un principe acquis pour les auteurs, qui bâtissent à partir de cette prémisse.

L'*intégration en action* est un guide qui articule, de façon réaliste, la démarche dont le but est l'intégration. La première étape consiste en effet à faire admettre l'élève dans une classe correspondant à son groupe d'âge et à s'assurer de la mise en oeuvre continue de toutes les modalités de soutien nécessaires.

L'*intégration en action* est un modèle, une vision de la vie à l'école et de la vie communautaire sous tous ses aspects. Ce document se révèle donc un instrument adaptable à chaque élève, à chaque famille et à chaque milieu scolaire. Il en va de même du rôle de conseiller à l'intégration qui peut varier beaucoup selon les circonstances et les besoins: cette personne pourra prendre l'entière responsabilité de la coordination de la démarche ou encore partager ses fonctions avec d'autres.

L'*intégration en action* s'adresse à tous ceux et à toutes celles qui épaulent des familles dans leur démarche, aux parents eux-mêmes, aux enseignants, au personnel spécialisé, aux directions d'écoles et aux commissions scolaires. Ainsi les auteurs s'adressent-ils aux uns et aux autres, selon l'étape décrite.

La présente version du document tient compte de la réalité québécoise. Vous y trouverez des annotations* faisant référence à la Loi sur l'instruction publique, à notre contexte de dispensation des services éducatifs et aux courants d'idées qui prévalent. Elles sont en outre une invitation lancée au lecteur en vue d'une application bien québécoise de L'*intégration en action*.

L'Institut québécois de la déficience mentale et l'Association du Québec pour l'intégration sociale remercient chaleureusement les auteurs ainsi que les personnes qui, par leurs commentaires judicieux, ont permis la publication de ce document en français et son adaptation à la réalité québécoise.

Lucienne Mercier
présidente

* Les annotations québécoises sont en caractères italiques et incluses, au fur et à mesure, en cours de texte.

Lexique

1. "Élèves présentant des besoins particuliers" correspond à "élèves handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA)".
2. Classe "régulière" correspond à classe ordinaire.
3. "*MEPS*" est le sigle de "Mise en place de stratégies"; il s'agit de l'équivalent français de MAPS qui réfère à "Making Action Plans".
4. PIP est le sigle de "plan d'intervention personnalisé".
5. "Réseau d'amis": la mise sur pied d'un réseau social est l'une des stratégies proposées par les auteurs, à l'intérieur de la démarche d'intégration.

Table des matières

1.	Nous croyons que...	1
2.	Un mot sur les termes utilisés	2
	Intégrer	2
	Inclure	2
	Élèves présentant des besoins particuliers	2
	Les étiquettes sont-elles importantes?	2
	L'âge et le degré d'incapacité sont-ils importants?	3
	L'école de quartier	4
3.	Il faut le voir pour le croire	5
4.	A propos de ce guide	6
	Notre objectif	6
	L'ordre de présentation des étapes	6
	Nous ne prétendons pas détenir une recette!	7
	Un point de vue: celui du conseiller à l'intégration	7
5.	Une vue d'ensemble du processus	8
	Objectif de l'intégration en action	8
	Les étapes de l'intégration en action	8
	Se centrer sur l'essentiel	8
	Des ressources divisées	9
	Des ressources concertées	10
	Le conseiller à l'intégration: sa tâche	11
	"L'école: une communauté et un milieu de vie"	15
6.	Première étape: Clarifier l'intention de la famille	17
	Le rêve	17
	Le cauchemar	17
	Investir dans son rêve	19
	Se faire des alliés	20
	But	21
	Démarche	21
	N'oubliez pas	27
	"Se laisser guider par l'enfant"	28

7.	Deuxième étape:	S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier	29
		Le rôle du directeur de l'école	29
		But	30
		Démarche	30
8.	Troisième étape:	S'assurer le concours de l'enseignant	39
		Un bon enseignant est une ressource précieuse	39
		Les préjugés les plus courants	40
		But	42
		Démarche	42
		N'oubliez pas	45
9.	Quatrième étape:	Faites participer la classe	48
		But	50
		Démarche	50
		N'oubliez pas	54
		"Le réseau d'amis"	56
10.	Stratégies visant à assurer l'appartenance à la classe		
	Le processus "MEPS"		58
		But	59
		Démarche	59
		Première phase du processus MEPS	59
		Deuxième étape du processus MEPS	62
		N'oubliez pas	63
	Et alors...		65
	ANNEXE 1: COMMENT EXERCER UN RECOURS.		67
	ANNEXE 2: LECTURES SUGGÉRÉES.		69
	ANNEXE 3: VIDÉOCASSETTES SUGGÉRÉES.		71

1. Nous croyons que...

Les bonnes écoles s'améliorent lorsqu'elles ouvrent leurs portes à tous les enfants du voisinage. Les bons enseignants augmentent leur compétence lorsqu'ils considèrent chacun des enfants de leur classe comme étant des "**apprenants**", proposant à chacun des défis individuels et fournissant à chacun le soutien dont il a besoin. Les élèves se développent davantage lorsqu'ils accueillent des camarades qui possèdent des habiletés et des capacités différentes, et ce, en ayant toute confiance qu'ils recevront une aide individuelle au besoin. Les familles se renforcent lorsqu'elles collaborent avec les enseignants et les élèves pour mettre sur pied des classes qui profitent à tous.

Inclure chaque élève au milieu régulier s'avère fondamental pour saisir le monde tel qu'il est. Aussi longtemps que chaque enfant n'en fera pas partie intégrante, la poursuite de l'excellence en éducation reposera sur du sable. Les interactions quotidiennes font ressortir la myriade d'habiletés et de capacités que tous possèdent; elles sont la base de l'éducation. L'école qui pratique l'intégration crée et nourrit ces liens essentiels.

Dans les faits cependant, certains élèves ne sont pas les bienvenus à l'école de leur quartier ou y sont placés dans des classes spéciales, séparés des autres, parce qu'ils ont des besoins particuliers. Les administrateurs et les enseignants justifient leur position en soutenant que l'exclusion et la ségrégation constituent le seul moyen efficace de répondre adéquatement à leurs besoins. Conçue et perpétuée sans remise en question, cette explication déforme la perception que chacun se fait de ce que peut devenir une école et de ce que peuvent réaliser des enseignants et des élèves. L'idée d'une exclusion nécessaire prend racine dans l'incompréhension et la peur face à l'enfant qui présente des besoins particuliers; elle ne peut donner de bons résultats.

Les membres de nos familles, les élèves, les enseignants, les directeurs d'école et les dirigeants de nos commissions scolaires -tous les pionniers de l'intégration scolaire avec lesquels nous travaillons -rejetent le postulat généralement admis selon lequel les enfants présentant des besoins particuliers doivent être isolés. Leur confiance naturelle en eux-mêmes et les résultats d'efforts soutenus rendent désuète et inutile toute la structure mise en place à cause d'une croyance erronée en l'exclusion: les attentes entretenues face à l'élève, la définition de tâches des intervenants et les mécanismes de financement.

Inclure tous les élèves dans la classe régulière: voilà ce qu'il faut faire. Cela oblige toutes les personnes concernées à changer leur perception de la place de l'enfant présentant des besoins particuliers, à modifier leur fonctionnement habituel et à accueillir les enfants, quels qu'ils soient, dans chacune des classes. Comme tous les changements menant à une plus grande justice sociale, l'**intégration en action** exige de nouveaux apprentissages et beaucoup de travail. Puisées dans une expérience de travail de cinq ans au sein de bonnes classes régulières où s'est pratiquée l'intégration, les indications contenues dans ce guide soulignent ces exigences et veulent, le plus possible, vous faire partager ce que nous avons appris sur la façon d'y répondre.

2. Un mot sur les termes utilisés

Intégrer *

1. Réunir ou faire partie d'un tout.

2. Mettre dans ou se joindre à la communauté dans un rapport d'égalité.

Inclure *

Avoir ou paraître ou traiter (considérer) comme partie d'un tout.

Plusieurs discussions sur l'intégration des élèves présentant des besoins particuliers nous embrouillent; en effet, les mots ont un sens tellement différent d'un interlocuteur à l'autre. Avant d'aller plus loin, nous voulons clarifier le sens de chacun des termes de base utilisés dans ce document.

L'intégration est l'objectif que nous poursuivons. Ce terme provient du latin et signifie: "rendre complet" dans le sens de rétablir en son état intact (rétablir l'intégrité). Nous visons à créer des classes complètes, des classes qui rétablissent et renouvellent constamment l'intégrité des enfants et des enseignants, témoignant ainsi de la diversité de la communauté dans laquelle ils vivent.

Inclure les personnes qui ont été, jusque là, tenues à l'écart est la toute première étape de l'intégration. Inclure provient du latin et signifie, en langage imagé: "fermer la porte derrière la personne qui vient d'entrer dans la maison. " Certains croient qu'il est possible de parler d'intégration sans parler d'inclure la personne. C'est à nos yeux un non-sens. L'intégration ne peut commencer qu'au moment où chaque enfant fait partie de l'ensemble.

Élèves présentant des besoins particuliers

Les élèves présentant des besoins particuliers questionnent la capacité réelle de l'enseignant à individualiser sa pédagogie, à favoriser des relations positives entre ses élèves et à collaborer avec les parents. Ces élèves mettent également à l'épreuve la capacité du directeur d'école d'induire un changement positif et de soutenir son personnel, tant les enseignants que les spécialistes, dans l'acquisition de nouvelles compétences.

Les étiquettes sont-elles importantes?

"Le nom de l'enfant est la seule étiquette dont nous ayons besoin."

Marsha Forest

De nombreuses situations donnent lieu à l'expression de besoins particuliers chez un élève; la plupart de ces situations se traduisent en une grande diversité d'étiquettes données par les professionnels consultés. Les étiquettes ne présentent pas un grand intérêt à nos yeux. Ce qui nous importe, c'est de définir soigneusement l'aide qu'il faut apporter à **tel enfant** pour qu'il participe activement à ses apprentissages dans **telle classe**; qu'il devienne un **"apprenant"** quoi! Plusieurs situations d'élèves faisant l'objet d'une catégorisation, sont aussi la source de préjugés, d'incompréhension et de rejet. Nous savons que les préjugés existent et nous sommes

* Ces définitions sont tirées du Oxford Paperback Dictionary. Elles originent du Oxford English Dictionary.

convaincus qu'ils ne disparaîtront qu'en créant des liens basés sur le partage.

Notre expérience nous a rendus sensibles aux effets négatifs de la catégorisation. A tel point que certains membres du "Centre for Integrated Education" voulaient que nous évitions d'utiliser, dans ce document, l'expression "élève présentant des besoins particuliers". Nous sommes d'accord avec leur argumentation. Tous les enfants méritent la considération et le soutien que nous prônons; l'école qui vise l'intégration ne peut se développer si les éducateurs réservent l'aide personnalisée à une minorité, quelle qu'elle soit. C'est une pratique actuellement répandue que d'utiliser le terme "particulier" qui est une façon polie de dire **séparé, inégal et inférieur**. Cela dit, nous utiliserons quand même cette expression dans le présent ouvrage pour montrer que nous souhaitons l'accès au secteur régulier pour tous les élèves actuellement confiés au réseau spécial (classes spéciales ou écoles spéciales). Elle désignera aussi tous les enfants dont le besoin d'une aide particulière, dans différentes situations, est reconnu par les parents. Nous parlerons également d'"**enfants exclus**" pour désigner ces mêmes enfants avant qu'ils ne deviennent des élèves.

L'âge et le degré d'incapacité sont-ils importants?

Certains croient que l'accès à la classe régulière dépend de l'âge de l'enfant; ils peuvent ainsi penser que les jeunes enfants sont plus faciles à inclure que leurs aînés. Pour notre part, nous ne croyons pas que l'âge soit un facteur déterminant. Nous avons travaillé avec des enseignants qui ont réussi à inclure des élèves dans des groupes de leur âge, et ce, à tous les niveaux de scolarité.

"Il n'y a qu'un critère pour inclure un élève en milieu régulier: c'est la respiration, la vie elle-même."

Marsha Forest

Selon certains, l'accès à la classe régulière dépend du diagnostic établi. Ainsi, les élèves légèrement handicapés pourraient y accéder contrairement à ceux qui présentent des difficultés plus importantes. Nous ne croyons pas que les étiquettes aient de l'importance. Nous avons travaillé avec des enseignants qui ont réussi l'insertion au milieu scolaire régulier d'élèves présentant tous les types et tous les degrés d'incapacités.

Un mot sur les termes utilisés...

L'école de quartier

L'expression "école de quartier" englobe diverses réalités; certaines écoles accueillent des élèves de différents quartiers et même de différentes municipalités (en particulier en milieu rural). Pour déterminer l'école de quartier et le niveau d'un élève, imaginez que l'enfant présentant des besoins particuliers a un jumeau qui n'en présente pas et demandez-vous: "Quelle école fréquenterait ce jumeau et dans quelle classe serait-il?"

3. Il faut le voir pour le croire

Pour travailler à des changements sociaux majeurs, il faut y croire fermement. Il faut voir et ressentir toutes les promesses de la scolarisation en milieu régulier. Le mieux, c'est de rendre visite aux écoles qui la pratiquent. Cela demande un peu d'organisation cependant. La vidéocassette intitulée **With a Little Help from My Friends***, qui raconte l'histoire d'une classe de niveau secondaire, donne un bon aperçu de l'école qui pratique l'intégration. Ce document illustre bien le contenu de *l'intégration en action*. Si vous pouvez vous la procurer, visionnez-la avant d'aller plus loin.

En français, il existe la vidéocassette "Le panneau bleu", produite par l'Office des personnes handicapées du Québec. Ce document peut lui-aussi constituer un point de départ intéressant lorsque l'on aborde la question de l'intégration scolaire.*

* **With A Little Help From My Friends** est disponible au Centre for Integrated Education, au coût de \$55.00. Adresse: 35 Jackes Ave., Toronto, Ontario, M4T 1E2. Téléphone: (416) 923-3591.

* Le panneau bleu est disponible à la direction des communications de l'Office des personnes handicapées du Québec, 309, rue Brock, C.P. 820, Drummondville, Québec, J2B 6X1

4. A propos de ce guide

Dans une école qui pratique l'intégration, chaque personne joue un rôle important. Du concierge au bibliothécaire, chacun peut participer à l'accueil; de l'administrateur au parent de l'élève de la maternelle, chacun peut souhaiter l'accès à la classe régulière, y travailler et s'en réjouir. Une bonne école prend forme au moment où tous ont conscience de l'importance d'y inclure **tous les enfants** et lorsque tous contribuent à cette entreprise. Nous décrivons, dans ce manuel, un processus qui permet d'établir de bonnes relations de travail dans un contexte d'intégration.

Notre objectif

Les personnes qui veulent assurer l'accueil d'un enfant présentant des besoins particuliers, dans la classe régulière de son école de quartier, trouveront, dans les pages suivantes, une description des étapes à franchir et certains des problèmes qui se poseront en cours de route. Basée sur notre expérience de chacune des étapes, cette démarche suggère des conseils d'ordre pratique.

L'ordre de présentation des étapes

L'expérience nous a appris que chacune des étapes décrites est nécessaire. Nous les avons présentées dans un ordre logique. Nous débutons par le désir que ressent la famille de voir son enfant évoluer dans la même classe que les autres enfants de son âge; il s'agit là du point de départ que nous avons le plus communément rencontré à ce jour. Le processus que vous vivrez peut toutefois débiter à un point différent si vous êtes, par exemple, directeur d'école et voulez travailler à mettre sur pied une école qui pratique l'intégration. Quel que soit votre point de départ, chacune des étapes que nous décrivons ici a son importance.

Pour des raisons de clarté, les étapes sont énumérées comme si vous passiez de l'une à l'autre dans l'ordre. En réalité cependant, vous travaillerez à plus d'une tâche à la fois et aurez souvent à revenir sur vos pas pour raffiner ou reprendre des étapes précédentes. Votre point de départ et l'étape qui exigera le plus d'énergie dépendent de ce qui surviendra au fur et à mesure que vous travaillerez à changer la situation. Nous vous encourageons à adapter le processus décrit ici et à l'enrichir de votre expérience.

A propos de ce guide...

Nous ne prétendons pas détenir une recette!

Nous vous présentons un processus accompagné de conseils, de points de repère et de suggestions pour chacune des étapes. Ce document n'est toutefois pas un guide exhaustif qui assurera à l'élève un accès instantané à la classe régulière. Être efficace comme conseiller à l'intégration, c'est comme être un bon enseignant: il n'y a pas qu'une seule bonne façon de faire! Vous devez agencer votre style et vos habiletés personnelles, selon les circonstances particulières à chaque enfant, chaque famille, chaque enseignant et chaque directeur. Votre approche se doit d'être planifiée en fonction de la situation qui se présente à vous. A toutes les étapes, vous devez être à l'affût des réactions des autres, observer ce qui fonctionne bien, constater ce qu'il faut améliorer, et modifier votre stratégie en conséquence. Enfin, vous devrez vous joindre à d'autres personnes qui font un travail semblable au vôtre, afin d'apprendre avec elles.

Un point de vue: celui du conseiller à l'intégration

L'*intégration en action* rassemble des personnes occupées qui ne sont pas nécessairement habituées à travailler ensemble dans un contexte de changement. Il s'avère utile qu'une personne prenne en charge le suivi de ce processus. Ainsi verra-t-elle à organiser et à animer, s'il y a lieu, les rencontres, que ce soit dans le cadre de la planification ou dans un contexte de résolution de problèmes; elle aura, entre autres fonctions, à clarifier les objectifs et à offrir du soutien aux personnes. Elle sera, en quelque sorte, un **trait d'union** entre des idées et les personnes utiles à leur réalisation.

Ce document décrit les étapes à suivre du point de vue de la personne qui prend la responsabilité d'organiser tout le processus. Toutefois, nous sommes convaincus que toutes les personnes impliquées dans l'*intégration en action* bénéficieront de la lecture de ce document.

5. Une vue d'ensemble du processus

Objectif de l'*intégration en action*

L'*intégration en action* développe la capacité de l'enseignant et de la classe à accueillir un enfant auparavant exclu et à lui fournir le soutien individualisé dont il a besoin pour devenir un "apprenant".

Les étapes de l'*intégration en action*

L'*intégration en action* comporte cinq étapes:

- ① clarifier l'intention de la famille qui désire l'accès à l'école de quartier pour son enfant; cerner les capacités de l'enfant et se mettre à l'écoute de ses rêves;
- ② s'assurer l'aide du directeur de l'école dans l'accès de cet élève au milieu régulier;
- ③ s'assurer le concours du titulaire de la classe qui aura à inclure l'enfant;
- ④ impliquer les camarades de classe dans l'accueil du nouvel élève et les inciter à faire sa connaissance. Mettre à contribution d'autres intervenants du milieu scolaire et de la communauté pouvant soutenir cette démarche;
- ⑤ réunir les personnes concernées en vue d'élaborer une stratégie qui permette d'adapter, au fur et à mesure, le programme et les activités régulières de la classe pour que le nouvel élève en devienne un membre à part entière et y développe ses capacités.

Se centrer sur l'essentiel

A chaque étape, la famille, la direction de l'école, les enseignants et les élèves travaillent ensemble à ...

Qui est cet enfant
et de quoi
a-t-il besoin maintenant?



Qui peut l'aider?



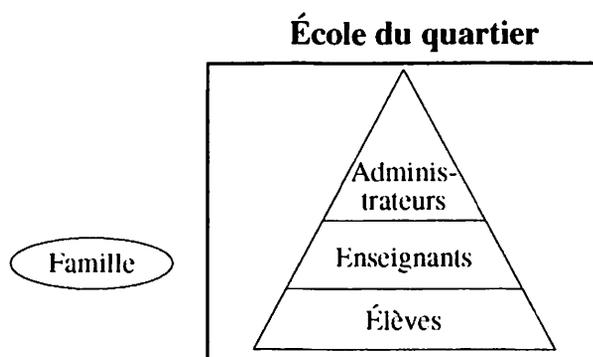
Comment?

- ▶ consolider leur engagement face à l'accès de cet élève au milieu scolaire régulier;
- ▶ établir des liens personnels et à développer des habiletés leur permettant de régler efficacement les problèmes qui se posent dans la classe et dans l'école;
- ▶ mieux comprendre ce soutien dont l'élève a besoin pour devenir réellement un "apprenant"; identifier les capacités d'aide propres à chacun;
- ▶ apprendre à mieux connaître les capacités et l'apport de l'élève présentant des besoins particuliers.

Une vue d'ensemble du processus...

Voici une façon de visualiser l'*intégration en action*. Au début, les choses ressemblent souvent à ceci:

Des ressources divisées



L'incompréhension des besoins pédagogiques et des capacités de l'ensemble des élèves crée une situation qui isole la famille de l'école du quartier. Le système lui signifie que l'enfant relève d'une autre structure, en raison de ses besoins pédagogiques particuliers.

Cette structure s'appelle le secteur de l'adaptation scolaire de la commission scolaire. Chacune d'elles a sa propre politique locale et ses propres normes d'organisation des services. La Loi sur l'instruction publique, en permettant les regroupements d'élèves handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (art. 235, 3e alinéa), permet qu'une commission scolaire organise ses services de telle façon que l'élève soit scolarisé en milieu spécialisé (classe ou école spéciale); c'est ce qui arrive, par exemple, lorsque les ressources humaines et matérielles y sont concentrées. De plus, la Loi permet aux commissions scolaires de conclure des "ententes de services" entre elles (art. 213, 2e alinéa); certaines réfèrent ainsi couramment des élèves dont elles estiment ne pouvoir répondre à leurs besoins. Nous sommes loin d'un système privilégiant l'accès à l'école de quartier...qui demeure, par ailleurs, possible (art. 235, 2e alinéa).

A l'intérieur de l'école, les rôles sont clairement définis et la hiérarchie bien en place. Ainsi, dans la classe, l'enseignant dirige et évalue; les élèves, quant à eux, répondent en fonction de ce qui est demandé. L'élève qui nécessite une aide individuelle plus importante que ne le prévoit la structure existante, est évalué par du personnel spécialisé

Une vue d'ensemble du processus...

engagé à cette fin par la commission scolaire.

Certaines commissions scolaires, par exemple, mettent sur pied un comité chargé d'étudier toutes les demandes d'évaluation provenant de ses écoles. Il va sans dire que ces évaluations risquent de laisser pour compte des dimensions importantes: le désir de la famille et de l'enfant, le potentiel de l'école (direction, enseignants, élèves, etc.) ainsi que la capacité de collaboration des personnes impliquées.

Le personnel du secteur de l'adaptation scolaire évalue l'élève selon des règles déjà définies, détermine la "catégorie de déficience" et prend les décisions relatives à sa scolarisation. Les élèves qui demandent beaucoup de soutien individuel sont ainsi acheminés vers des classes spéciales et même vers d'autres établissements: les écoles spéciales. Ils sont alors regroupés selon l'étiquette qu'on leur a donnée.

Des ressources concertées

L'*intégration en action* exige un changement fondamental de cette structure ségrégationniste. Le conseiller à l'intégration aide les personnes à cheminer vers l'accès du jeune au milieu scolaire régulier; il les aide en outre à former un groupe permettant la mise en commun de leurs ressources.

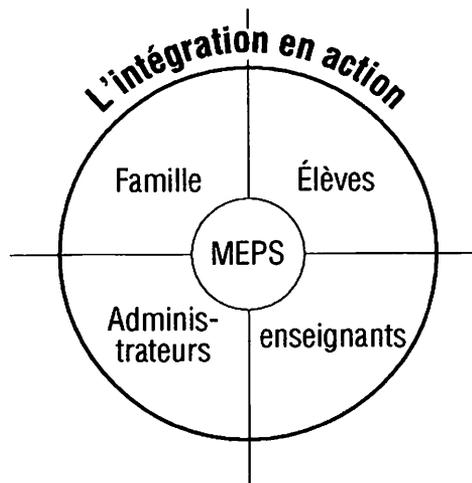
Dans un tel contexte, la famille, la direction de l'école et le personnel spécialisé aident les enseignants du secteur régulier et leurs élèves à créer une classe qui pratique l'intégration. Le titulaire demeure le premier responsable des apprentissages de chaque élève de sa classe. Les élèves sont, quant à eux, responsables de partager leur appartenance à la classe avec chacun de leurs camarades. Lorsque des difficultés surgissent dans le processus d'intégration d'un élève, elles sont résolues par les personnes les plus directement impliquées; celles-ci demanderont de l'aide si nécessaire. Voici des exemples:

- un groupe d'élèves s'occupe de régler des difficultés de relations interpersonnelles reliés à la question de l'appartenance de chacun à la classe;
- un enseignant travaille avec le directeur et un éducateur spécialisé à résoudre un problème d'ordre pédagogique;
- un enseignant et un parent se rencontrent afin de s'entendre sur l'attitude à adopter face à tel comportement de l'enfant.

Une vue d'ensemble du processus...

De temps à autre, les personnes concernées se réuniront pour mettre en commun leurs apprentissages, pour adopter une ligne de conduite et pour renouveler leur engagement dans le processus d'intégration entrepris.

L' *intégration en action*, à partir de ressources spécifiquement fragmentées, met sur pied et maintient ce groupe de personnes.



Le conseiller à l'intégration: sa tâche

Amener les gens à entretenir de bonnes relations de travail peut devenir une tâche exigeante, particulièrement dans les milieux où la ségrégation est bien enracinée. Nous recommandons qu'une personne soit désignée pour agir à titre de conseiller. **Son mandat sera de faciliter la démarche d'intégration.** Nous connaissons, par ailleurs, des écoles qui accueillent des élèves auparavant exclus, et ce, sans l'aide d'une telle personne-ressource.

Jusqu'à présent, de nombreux intervenants québécois se sont impliqués, chacun à leur façon, dans la démarche d'intégration d'élèves présentant des besoins particuliers. Ils agissaient dans le cadre de leur mandat ou encore répondaient aux demandes d'aide formulées par les parents. Ainsi, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), par l'entremise de ses conseillers à l'intégration, est-elle intervenue (et intervient-elle encore) dans de nombreuses situations. A cette fin, les agents de l'OPHQ font de la promotion auprès des commissions

scolaires de façon générale et, plus spécifiquement, défendent les intérêts de certains élèves. Leurs fonctions les amènent à fournir un soutien personnel aux parents et à prodiguer des conseils, particulièrement en lien avec leurs droits. Il arrive parfois qu'un agent de l'OPHQ soit invité à participer à l'élaboration du plan d'intervention d'un élève. L'expertise développée par certains de ces intervenants et la crédibilité que leur confère leur position font d'eux des candidats potentiels au rôle de conseiller en intégration.

A l'instar de l'OPHQ, des organismes communautaires offrent du soutien aux parents, les informent de leurs droits et font la promotion de la notion d'intégration auprès du milieu scolaire. Depuis une dizaine d'années, quelques parents ont assuré une forme d'entraide auprès d'autres parents: soutien personnel, travail sur les attitudes, exploration de stratégies, conseils et même rencontres d'information avec des équipes-écoles. Ainsi, certains parents et certains intervenants d'organismes communautaires constituent-ils des personnes-ressources éventuellement habilitées à jouer le rôle de conseiller en intégration.

Enfin, certains consultants en éducation sollicités actuellement pour des évaluations, pourraient éventuellement assurer, eux aussi, la coordination de la démarche d'intégration. Il en va de même de certains intervenants qui évoluent actuellement dans le réseau de l'éducation et dont l'expertise est reconnue par leurs pairs.

Quelle que soit sa provenance, le conseiller à l'intégration, à cause de sa connaissance du milieu scolaire et de sa maîtrise des stratégies nécessaires à la démarche d'intégration, doit être un partenaire crédible pour le milieu scolaire et un allié sûr pour l'enfant et sa famille.

Une vue d'ensemble du processus...

Quoi qu'il en soit, avec ou sans titre officiel, le conseiller à l'intégration...

- Préconise vigoureusement l'accès pour tout enfant à la classe régulière de l'école de son quartier;
- S'assure que tous les élèves reçoivent ce dont ils ont besoin; **le conseiller à l'intégration conserve une vision globale de la classe et de l'école;**
- Aide les membres de la famille, les enseignants, les élèves et la direction de l'école à identifier leurs capacités et à développer leurs habiletés en lien avec le processus d'intégration en cours;
- Met un groupe sur pied en tissant les liens personnels nécessaires entre les membres de la famille, les enseignants, les élèves et la direction de l'école;
- Aide à la résolution des problèmes;
- Renseigne le personnel enseignant, le personnel non-enseignant (professionnels, employés de secrétariat, concierge, animateur de pastorale, etc) et les élèves, sur la démarche d'intégration et ses retombées positives;
- Assiste la direction de l'école et le personnel enseignant dans l'élaboration de stratégies visant à faciliter l'accès des jeunes au secteur régulier, dans l'ensemble de l'école. Il participe éventuellement à l'implantation d'une politique d'intégration au sein de la commission scolaire;
- Fait le lien entre les initiatives locales et le réseau des écoles ou des commissions scolaires qui sont en démarche d'intégration;
- **Assure une présence soutenue auprès des personnes impliquées dans le processus.**

Dans les commissions scolaires dotées d'une politique permettant l'accès au secteur régulier des élèves présentant des besoins particuliers, le conseiller à l'intégration travaillera comme membre du personnel ou comme contractuel.

La Loi sur l'instruction publique prévoit la nomination, dans chaque commission scolaire, d'un responsable des services éducatifs aux élèves handicapés ou présentant

Une vue d'ensemble du processus...

des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (art. 265). Cette personne gère des budgets alloués aux services dispensés à ces élèves; elle gère aussi des ressources humaines: orthopédagogues, orthophonistes, éducateurs spécialisés, psychologues, etc. On peut facilement concevoir que, lorsqu'une commission scolaire s'est dotée d'une politique d'intégration, elle puisse confier à un membre de son personnel la tâche de conseiller à l'intégration. Une autre alternative s'offre à la commission scolaire: l'embauche, sur une base contractuelle, d'une personne dont on a besoin maintenant pour mettre en marche le processus d'intégration d'un élève.

En l'absence d'une politique claire reconnaissant, pour chaque enfant, la nécessité, de faire partie de son milieu naturel, le conseiller agira d'abord comme allié de la famille et établira le contact avec les intervenants au fur et à mesure que le processus évoluera.

L'intégration scolaire étant controversée, le conseiller à l'intégration se définira vraisemblablement d'abord comme l'allié de la famille. Il établira progressivement des liens de collaboration avec les différents intervenants de la commission scolaire et de l'école. Le conseiller à l'intégration a une double tâche: symboliser une idée et faire en sorte que toute la communauté, y compris le milieu scolaire, ne puisse y résister! Il devra, pour cela, utiliser ses qualités de stratège.

Certains éducateurs spécialisés peuvent faire d'excellents conseillers à l'intégration; des personnes dont l'expertise et l'engagement envers l'intégration proviennent d'expériences vécues à l'extérieur de l'école peuvent aussi jouer ce rôle.

Pour en savoir davantage sur le rôle de conseiller à l'intégration, adressez-vous au Centre for Integration Education & Community, 24 Thome Crescent, Toronto, Ontario, Canada, M6H 2S5 (416-658-5363)

S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier...

- L'élève qui présente des besoins particuliers a besoin d'enseignants compétents, des personnes à qui le directeur accorde sa confiance.
- Dans les écoles polyvalentes, où les élèves ont des horaires complexes, il convient habituellement de désigner un membre du personnel de l'école qui supervisera le déroulement de la journée de cet élève.
- Précisez ensemble le type d'intervention du personnel spécialisé.

Celui-ci relève du secteur de l'adaptation scolaire de la commission scolaire. Le directeur aura à justifier, auprès du responsable de l'adaptation scolaire, la demande d'un poste d'éducateur spécialisé, par exemple, dans son école; il est donc nécessaire d'entrevoir, ne serait-ce qu'approximativement, le nombre d'heures par semaine où ses services seront requis.

- Voyez ensemble si la présence de l'enfant dans la classe nécessite l'attribution d'une personne-ressource à l'enseignant ou plutôt d'un accompagnateur auprès de l'élève.

Ces deux alternatives comportent des enjeux différents qui doivent être étudiés à la lumière de l'objectif poursuivi: intégrer réellement l'élève à son groupe-classe.

- Discutez du rôle que jouera le conseiller à l'intégration auprès du directeur, des enseignants et des élèves; insistez sur sa disponibilité. Amorcez cette discussion en dressant le bilan de ce dont l'école a besoin pour mener à bien cette démarche d'intégration.

N'oubliez pas

Impliquez les intervenants spécialisés dans la démarche

- ◆ Certains intervenants spécialisés peuvent considérer que l'éducation des élèves présentant des besoins particuliers est uniquement de leur ressort.

Ne se privent-ils pas ainsi de l'apport d'autres professionnels, d'autres approches, d'autres expériences? Comme tous les agents d'éducation, l'intervenant spécialisé a tout à gagner en optant pour une attitude ouverte. Travailler en collaboration vient

S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier...

ATTENTION!: ne le submergez pas de paperasse ou de vidéocassettes.

- **Si le directeur refuse d'accéder à votre demande,** posez-lui quelques questions pour connaître ses motifs et demandez-lui ce qui le ferait changer d'avis. S'il refuse de continuer la discussion, soyez au fait des recours possibles et dites-lui comment vous entendez poursuivre votre démarche.
 - a. *Le comité consultatif des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage n'est pas autorisé à se prononcer sur l'admission d'un élève. Il pourrait, à la limite, être consulté sur le plan d'intervention de cet élève mais, comme celui-ci est habituellement élaboré après le classement, les jeux seraient déjà faits;*
 - b. *une requête peut être présentée au Conseil des commissaires; celui-ci se prononcera en fonction des normes d'organisation des services qu'il a élaborées et soumises à la consultation (art. 9, 10, 11, 12 de la Loi sur l'instruction publique);*
 - c. *écrire une lettre au Ministre de l'éducation peut bien sûr vous soulager et sensibiliser celui-ci à votre cause. Cependant, le ministre doit lui aussi respecter la hiérarchie et la politique locale de votre commission scolaire;*
 - d. *enfin, vous pouvez soumettre votre cause à la Commission des droits de la personne qui avisera d'un recours possible dans le cadre de son Tribunal. (Voir ANNEXE)*

Laissez la porte ouverte à une discussion éventuelle. **Ne gaspillez pas vos chances de bâtir une bonne relation en lui proférant des menaces ou des insultes.**

Le repérage des enseignants

- **Une fois que le directeur a donné son accord,** abordez ensemble la question des enseignants qui accueilleront l'élève; qu'en pense le directeur?
 - L'élève présentant des besoins particuliers doit être avec des élèves de son groupe d'âge.

Un consensus s'établit, de plus en plus, autour de l'importance des facteurs environnementaux, dans le processus d'apprentissage: appartenance au groupe et identification aux pairs, par exemple.

S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier...

- Invitez le directeur à rencontrer votre enfant.

Le rôle des parents

- **Ce sont les parents qui font la demande d'accès au secteur régulier pour leur enfant.** Ce sont eux et non le conseiller à l'intégration qui mandatent le directeur d'école pour répondre aux besoins de l'enfant.

- Selon la situation, décidez si le conseiller à l'intégration (ou la personne qui vous assistera dans cette démarche) doit assister ou non à la première rencontre.

Le rôle du conseiller à l'intégration

- Si le conseiller à l'intégration participe à la rencontre, assurez-vous de définir clairement son rôle en tant que personne-ressource assistant la famille et prête à aider la direction de l'école, les enseignants et les élèves à accueillir l'enfant présentant des besoins particuliers. **Il est essentiel que le directeur voit ce conseiller comme un allié potentiel dans l'amélioration des services éducatifs et non comme un adversaire.**

- Préparez-vous à répondre aux questions du directeur sur le rôle du conseiller en intégration. Ce dernier s'attend-il à être rémunéré par l'école pour ses services? Un conseiller qui demanderait, par exemple, à être payé par l'école dès sa première intervention, peut compliquer énormément la situation.

Les réactions du directeur

- **Attendez-vous à une réponse positive, mais pas nécessairement immédiate.** Certains directeurs ne négocient pas longtemps avant de donner leur accord. La plupart d'entre eux posent des questions et demandent du temps pour réfléchir; ils désirent, en outre, consulter leur personnel et leurs supérieurs. Ne percevez pas le directeur comme un ennemi. Laissez plutôt ses réponses vous révéler si vous avez affaire ou non à un adversaire. **Évitez les menaces.**

- **Ne soyez pas surpris ou offensé si le directeur vous dit de vous adresser à une école spéciale.** La plupart des directeurs, comme la majorité des gens d'ailleurs, pensent que les enfants présentant des besoins particuliers relèvent d'établissements spécialisés. Expliquez-lui pourquoi vous vous adressez à la direction de l'école du quartier plutôt qu'à celle de l'école spéciale. Donnez-lui de l'information et mentionnez quelques contacts que vous avez dans des écoles qui pratiquent l'intégration.

S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier...

- Le conseiller à l'intégration et les parents peuvent recueillir beaucoup d'informations sur l'école et sur la commission scolaire en s'adressant à des personnes de leur entourage qui sont engagées dans la vie de l'école. Des amis ou des voisins enseignants, commissaires d'écoles ou encore administrateurs peuvent s'avérer d'excellentes sources d'information. **Prenez garde cependant de ne pas court-circuiter le directeur d'école lors de ces démarches; l'autorisation d'admettre l'enfant au secteur régulier doit venir de lui.**

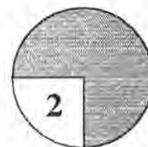
Pratiquez-vous avant de rencontrer le directeur

- **Préparez vos répliques!** Rares sont les personnes qui se sentent à l'aise de faire une démarche auprès d'un directeur d'école pour lui soumettre une demande. **Préparez donc les phrases que vous voulez lui dire et...exercez-vous.** Mettez-vous à la place du directeur et considérez les choses de son point de vue. Vous pourrez ainsi prévoir ses questions et décider de la façon dont vous y répondrez. Ensuite, faites une répétition en présence du conseiller à l'intégration ou d'un ami qui jouera le rôle du directeur. Poursuivez ce jeu de rôles jusqu'à ce que vous maîtrisiez votre nervosité. Cette pratique préalable vous sera très utile au moment de la rencontre.

Comment formuler votre demande

- **Demandez de façon claire et simple ce que vous voulez exactement:** l'accès de tel enfant qui présente des besoins particuliers à une classe régulière, aux côtés d'élèves de son groupe d'âge.
- Évitez de diluer votre demande par crainte d'échouer et ne demandez pas davantage que ce que vous voulez: **évitez le marchandage.**
- Décrivez l'enfant d'une manière positive et soyez explicite sur le type de soutien dont il aura probablement besoin. Parlez des ressources disponibles et aptes à lui fournir ce soutien; soulignez aussi l'importance de la collaboration entre le directeur, les enseignants et les élèves, dans une démarche d'intégration scolaire.
- Expliquez clairement en quoi le changement que vous proposez est important pour vous et pour votre enfant; dites brièvement ce qu'il peut apporter à l'école.

négocier et à résoudre des problèmes d'une façon créative.



But

Cette étape de l'*intégration en action* a pour but d'amener le directeur de l'école du quartier à autoriser que l'enfant auparavant exclu (ou qui risquait d'être exclu) ait accès à la classe régulière, à prévoir le soutien nécessaire à cette démarche et à choisir les enseignants* capables d'accueillir l'élève.

Démarche

Recueillez des informations

□ **Préparez votre dossier.** Une planification soignée et une "répétition à la maison" de ce que sera votre démarche auprès du directeur, vous faciliteront les choses.

- Informez-vous sur l'école, le directeur et le fonctionnement de cette école. Y a-t-il d'autres démarches d'intégration dans cette école ou sur le territoire desservi par votre commission scolaire? Qu'en est-il advenu? Quelle attitude adopte-t-elle face à l'accès des élèves au secteur régulier?

Une partie importante de ces informations se trouve dans la politique d'adaptation scolaire de la commission scolaire et dans ses normes d'organisation des services.

Quels efforts le directeur déploie-t-il actuellement pour améliorer la qualité des services éducatifs et de quelle façon pouvez-vous faire le lien entre votre demande et les services en place? De quelle façon le directeur prend-t-il ses décisions? Quel est son style de gestion?...

* Le nombre d'enseignants pour un élève dépend de l'école qu'il fréquente. Certaines écoles primaires ont des professeurs spécialisés pour la musique, l'éducation physique et les arts plastiques. N'oubliez pas ces enseignants. Les étudiants plus âgés ont habituellement un plus grand nombre d'enseignants et des horaires plus complexes.

7. Deuxième étape:

S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier

Le rôle du directeur de l'école

La démarche d'intégration conduit directement à la porte du directeur de l'école du quartier. Dans la hiérarchie de la commission scolaire, il est celui que la population tient responsable de la mise en place, dans son école, de services pédagogiques de qualité répondant aux besoins de chacun des élèves.

Ce qui est confirmé explicitement par l'article 44 de la Loi sur l'instruction publique.

Un refus de la part du directeur rend pratiquement impossible l'accès à la classe régulière; son accord est une condition préalable.

A la section 2 du chapitre 3 de la Loi sur l'instruction publique, il est clairement stipulé que le directeur gère les ressources humaines, matérielles et financières de son école. Il est ainsi responsable des tâches effectuées par chacun des membres de son personnel. Un enseignant ne peut donc prendre sur lui la scolarisation d'un élève, sans que la direction de l'école ait préalablement autorisé son classement.

Un directeur qui gère activement son école dans le sens d'améliorer la qualité des services, facilitera donc les choses à tout le monde: les enseignants, les élèves et les parents concernés. Le soutien actif du directeur rend possible la pratique de l'intégration dans une école.

Une quantité de choses importantes à faire et de nombreuses demandes auxquelles répondre: voilà le quotidien du directeur d'école. Votre première démarche doit donc être **planifiée** de telle façon qu'il n'ait pas l'impression de perdre son temps. Vous ne pouvez exiger qu'un directeur d'école mette de côté tous les autres problèmes pour se pencher sur une nouvelle question, particulièrement quand celle-ci semble relever du secteur de l'adaptation scolaire (donc de la commission scolaire) et d'un personnel spécialisé. Cependant, vous pouvez vous attendre à ce qu'il considère sérieusement votre demande et qu'il y réagisse d'une façon pertinente. Le directeur ne peut vous demander d'abandonner une requête juste et raisonnable sous prétexte qu'il a choisi un métier difficile!

Cette étape permettra à chacun de développer ses habiletés à

"Se laisser guider par l'enfant"

Judith Snow et David Hasbury

L'énergie qui anime une communauté en voie d'intégration prend sa source dans le rêve que les parents entretiennent pour leur enfant. D'une façon tout aussi importante, la direction prise pour bâtir cette communauté doit être déterminée par l'enfant auparavant exclu et par les rêves qu'il nourrit.

Cela n'est pas toujours évident au début; mais en réalité, c'est facile à comprendre. Nous avons tous les mêmes aspirations fondamentales: avoir des amis, être aimés, faire des choses intéressantes et nous sentir utiles. Enfin, nous souhaitons être en santé, en sécurité et avoir, dans nos vies, des moments de solitude et d'intimité.

Toutefois, chacun de nous donne une forme unique à ses rêves. Telle personne veut un ami pour faire du ski; telle autre préfère jouer aux échecs ou intervenir au plan politique. Telle personne adore les randonnées en forêt; une autre préfère se détendre au milieu d'une foule. Pour savoir ce qui peut réellement répondre aux aspirations des personnes, il faut connaître leur histoire et pour cela, vous devez être disposé à les écouter. Vous devez également cheminer à leurs côtés pendant un certain temps, alors qu'elles vaquent à toutes ces activités quotidiennes à travers lesquelles elles expriment le rêve qui les façonne.

En s'approchant de la réalisation de son rêve et en s'engageant dans des activités qui l'aident à mieux le saisir, la personne peut apporter de plus en plus de choses à son entourage. Autrement dit, elle devient un compagnon de ski agréable, une habile concurrente aux échecs, une personne avec qui il fait bon se détendre, etc.

Une communauté pratiquant l'intégration ne pourra s'appuyer sur une base solide qu'à la condition d'écouter, de comprendre et de permettre la réalisation du rêve de l'enfant dans sa vie quotidienne. Lorsqu'il en est ainsi, il se produit un réel échange entre l'enfant présentant des besoins particuliers et les personnes qu'il côtoie. Il est donc indispensable que la personne chargée d'établir des liens -le conseiller à l'intégration- et les autres membres qui composent la communauté soient à l'écoute des rêves de l'enfant et de ses idées sur la façon de les réaliser. Il arrive que ses idées semblent complètement irréalistes; il faut, malgré tout, **faire des pas dans le chemin tracé par l'enfant**. De tous petits pas dans ce sens permettront à l'enfant de vivre le contact du rêve avec la réalité. Ce qui, en retour, l'obligera à modifier son rêve selon ses capacités et les possibilités qui lui sont offertes par sa communauté.

La connaissance et la compréhension de l'enfant résultant de cette approche, permettent au conseiller à l'intégration et aux autres membres de la communauté de parler de l'enfant, non plus comme d'une personne handicapée, mais plutôt comme d'une personne qui entretient des rêves, des espoirs pour l'avenir et qui possède la capacité de travailler à leur réalisation. Une meilleure compréhension des capacités de la personne permet, en outre, de reconnaître que celle-ci est en mesure de participer véritablement à l'essence même de la communauté et à son amélioration.

N'oubliez pas

- ◆ Autant que possible, tenez compte des réponses personnelles de l'enfant aux questions soulevées lors des discussions en famille.
- ◆ Certains parents laissent les frères et les sœurs de l'enfant à l'écart des discussions. Si tel est le cas, il importe de chercher des moyens pour que ceux-ci puissent s'engager dans la démarche, une fois qu'on a pris la décision de travailler à l'intégration.
- ◆ Le conseiller à l'intégration prendra le temps qu'il faut pour connaître l'enfant et ses parents et gagner leur confiance.
- ◆ Le conseiller doit s'assurer que la famille comprend son rôle. Parfois, certaines familles croient que le conseiller fera la démarche d'intégration pour elles. **Le rôle du conseiller est d'aider la famille à réaliser elle-même sa démarche d'intégration avec la coopération des intervenants du milieu scolaire.**
- ◆ Le degré d'aide pratique que peuvent fournir les proches, les amis, les services gouvernementaux et les organismes communautaires, joue un rôle très important pour la famille dont l'enfant requiert beaucoup de services. En effet, se renseigner sur la démarche d'intégration prend du temps. Travailler à sa réalisation et participer à un groupe aussi. C'est au moment où l'on discute des efforts qu'il faudra déployer et des ressources dont on dispose pour entreprendre la démarche d'intégration, que la question du soutien à la famille prend tout son sens.
- ◆ Plus l'école de quartier aura développé son expertise en matière d'intégration, moins la famille sera contrainte à déployer des énergies et à multiplier les demandes. Lorsque la politique d'une commission scolaire prône l'intégration, les familles n'ont pas à effectuer elles-mêmes ce changement social majeur. Elles n'en jouent pas moins un rôle irremplaçable dans la démarche d'*intégration en action*.

Clarifier l'intention de la famille...

résolution de problèmes antérieurs, du temps disponible, de la possibilité d'obtenir de l'aide extérieure, etc.

Des moyens pour confirmer l'engagement de la famille

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...**
... à confirmer leur volonté à travailler à la démarche d'intégration scolaire de l'enfant en demandant: "Voulez-vous vous engager, comme famille, à réaliser le projet d'intégration que vous nourrissez pour votre enfant? Etes-vous prêts à travailler fort pour y arriver? Qu'est-ce que ce projet d'intégration scolaire apportera à votre famille?"
 - Certaines familles ont des rituels qui soulignent leurs moments d'engagement: un repas spécial, une bouteille de vin, des accolades, un moment de recueillement ou de prière. C'est le temps d'utiliser le pouvoir de telles traditions.
 - Encouragez les parents à informer les personnes significatives-amis, proches, médecin de famille, prêtre, etc.- de la décision qu'ils ont prise concernant leur enfant et des raisons qui l'ont motivée. Incitez-les à demander l'appui de ces personnes. Cette démarche leur attirera éventuellement de l'aide et mettra en lumière les problèmes potentiels. Elle leur permettra de s'exercer à répondre à la question qui leur sera posée des dizaines de fois avant qu'ils n'arrivent au but. Rappelez-leur qu'ils ne doivent pas s'attendre à ce que tout le monde les comprenne ou les approuve.

Prochaines étapes

- Incitez les parents à passer à l'action en demandant: "**Quelle est la prochaine étape?**" Discutez de votre rôle: "**Qu'est-ce que je peux faire pour vous aider à entreprendre cette étape?**"
- Aidez la famille à **organiser un réseau de soutien** pour ses propres besoins. Aidez-la à identifier des personnes pouvant lui offrir un soutien personnel et une aide concrète; aidez-la à s'assurer de leur support.

Clarifier l'intention de la famille...

enfant à la classe régulière et non de lui vendre l'idée que cette démarche est facile! Dans la majorité des milieux scolaires, les familles auront à travailler très fort pour obtenir ce qu'elles souhaitent. Échanger avec les parents sur les efforts et les risques permet de prévoir certaines des difficultés à venir.

- **Considérez les peurs, les risques et les efforts comme allant de soi et demandez aux parents: "A partir de cette liste de difficultés, comment pouvons-nous renforcer notre stratégie? Sur lequel de ces points pouvons-nous agir? Comment pouvons-nous réduire la probabilité d'apparition de tel ou tel problème? Enfin, de quoi avons-nous besoin pour faire face aux difficultés que nous ne pouvons éviter?"**
- Les parents doivent parfois renoncer à certains services professionnels habituellement dispensés pendant les heures de classe. Ces interventions individuelles, offertes sur une base régulière et de façon ponctuelle, en classe spéciale ou à l'école spéciale, nécessitent, il va sans dire, une planification d'horaire en conséquence. On ne peut habituellement pas s'attendre à ce qu'une classe régulière se réorganise autour de telles activités.
- Les parents auront peut-être à trouver de nouvelles solutions concernant le gardiennage après l'école, le transport, la surveillance pendant l'heure du dîner ou tout autre service requis pour l'enfant; cela peut être le cas lorsque la commission scolaire n'a prévu l'octroi de ces ressources qu'en milieu spécialisé.
- **Dites aux parents qu'il est normal et sain d'avoir peur.** Ressentir sa peur permet de reprendre contact avec sa vision de départ, de diriger et de stimuler le processus de résolution du problème en y faisant face plutôt qu'en se laissant submerger.

Les ressources de la famille

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...** ... à reconnaître leur capacité d'agir en demandant: "Quelles forces et quelles capacités particulières votre famille devra-t-elle mobiliser pour que votre enfant soit effectivement admis dans une classe régulière de l'école de votre quartier?" Tenez compte des relations familiales, des amis, de l'appartenance à des groupes (y compris des groupes de promotion), des apprentissages découlant de la

Clarifier l'intention de la famille...

vos questions. Par exemple: "Avec l'orthophonie dont elle a besoin, que pourra-t-elle faire de plus que ce qu'elle fait maintenant?" Cette clarification permet de découvrir d'autres façons de combler les besoins réels de l'enfant.

L'accès à la classe régulière:
la vision des parents

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...**
... à visualiser ce que représente la démarche d'intégration pour leur famille en demandant: "A vos yeux, qu'est-ce qui va se produire quand votre enfant fréquentera une classe régulière de l'école de votre quartier?"
Encouragez-les à faire preuve d'imagination et à être explicites: quelle résonance cela a-t-il pour eux? Quelle intuition en ont-ils? Invitez-les à s'exprimer de façon imagée: " A quel son, à quelle odeur, à quelles bonnes choses associez-vous l'accès de votre enfant à la classe régulière? Ces images seront des points de repère éventuels lorsque des difficultés surgiront.

Prise d'informations et contacts

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...**
...à se faire une vision plus "vivante" et plus réaliste d'une classe où se pratique l'intégration, en ciblant les informations qu'ils aimeraient obtenir et en échangeant avec eux sur ce qui se passe ailleurs. Planifiez des visites, des appels téléphoniques et une correspondance avec des parents qui sont rendus un peu plus loin dans leur démarche d'intégration. Encouragez leur appartenance à des groupes de promotion ainsi que leur participation à des cafés-rencontres et à des conférences. Fournissez-leur des vidéocassettes, des cassettes et de l'information écrite.

Efforts et risques

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...**
...à vérifier la volonté de toute la famille en demandant: "Quelles peurs ressentez-vous face à l'accès de cet enfant à la classe régulière? Quels sont, selon vous, les risques d'une telle démarche? Quels problèmes pourrait-elle causer? Que peut-elle vous obliger à laisser tomber, par exemple? Avez-vous moins de temps à consacrer aux autres enfants? De quelle façon chacun aura-t-il à contribuer? Quels efforts suppose cette entreprise? Quels avantages pensez-vous en tirer? Dans combien de temps ces avantages se feront-ils sentir, croyez-vous?"

- Si tout cela vous donne l'impression de décourager les parents dans leur démarche d'intégration, rappelez-vous que votre rôle est d'aider la famille à faire accéder son

Clarifier l'intention de la famille...

Cette vulnérabilité fait en sorte que chaque enfant handicapé a réellement besoin d'être sécurisé en appartenant au même milieu que ses camarades non handicapés et en étant connu et traité en ami par eux.

- La verbalisation du cauchemar peut s'avérer une expérience émotive intense. Ne fuyez pas les émotions qu'elle suscite. Évitez de rassurer faussement. Écoutez attentivement. Attendez.
- Il arrive que les mots qu'une personne choisit pour parler de son cauchemar paraissent superficiels à celui qui l'écoute. Évitez d'exercer de la pression ("On dirait que ce n'est pas tout à fait ce que vous voulez dire.") ou de diminuer l'importance de ce qu'on vous a dit ("Pourquoi vous inquiéter à propos d'un détail comme celui-là?"). Écoutez avec respect.

Les capacités, les intérêts et les goûts de l'enfant

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...**
... à dire leur appréciation en demandant: "Qui est votre enfant? Quels sont ses intérêts, ses goûts et ses capacités? Quels mots pourraient décrire le caractère unique de votre enfant?"

Les besoins de l'enfant

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...**
... à reconnaître leur compréhension des besoins de leur enfant et leur compétence en posant la question suivante: "De quoi votre enfant a-t-il le plus besoin? Quels types de soutien et d'aide sont les plus appropriés à votre enfant?"
- Certains parents répondront à ces questions en fonction du présent seulement; d'autres y répondront pour l'avenir. Écoutez-les attentivement et reformulez ce que vous avez entendu. Vous pouvez ensuite aborder une autre piste. Par exemple: "Vous dites qu'elle a besoin d'apprendre à mieux communiquer. Cela peut prendre un certain temps. Comment communique-t-elle avec vous actuellement?"
- Certains parents répondront en faisant référence à des services spécialisés. Cette confusion entre les services professionnels existants et les besoins personnels constatés, peut affaiblir la volonté de la famille d'entreprendre une démarche d'intégration scolaire. Écoutez et reformulez ce que vous avez entendu. Demandez ensuite au parent la permission de poursuivre

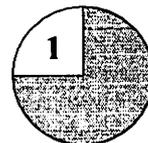
Clarifier l'intention de la famille...

A la recherche du rêve

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...**
... à partager et à consolider le rêve qu'ils nourrissent pour leur enfant en leur demandant: "Que désirez-vous pour votre enfant?"
 - Il arrive que le parent ait de la difficulté à verbaliser son rêve. Évitez de le bousculer ou de lui faire dire ce qu'il n'a pas dit. Limitez-vous à écouter ses propos, quels qu'ils soient. Rappelez-lui que, s'il a la chance d'exprimer son rêve à plusieurs reprises, ses mots gagneront en clarté et en force; demandez-lui la permission de le questionner à nouveau à ce sujet.
 - Le parent a parfois plus de facilité à confier son rêve à un étranger - à la personne qui lui sert de conseiller par exemple - qu'à son conjoint ou à ses enfants. Cela peut être dû à la crainte de se voir isolé du reste de la famille. Peut-être ne sont-ils pas tous d'accord? Explorez avec lui des façons de parler de ses rêves familiaux en toute sécurité. Lorsqu'elles sont exprimées, les divergences peuvent être évaluées et négociées; cachées, elles drainent toute l'énergie.
 - De mauvaises expériences vécues avec des personnes censées l'aider amènent parfois un parent à éprouver un sentiment d'impuissance et à diminuer ses attentes afin de réduire la peine d'une déception éventuelle. Une personne qui se sent impuissante peut décourager les autres membres de sa famille dans l'expression de leurs rêves et de leurs désirs en lien avec l'accès à la classe régulière, de peur qu'ils en souffrent si l'école la leur refuse. Le fait de collaborer avec d'autres au sein d'un groupe peut faire qu'un individu remette en question la décision qu'il avait prise de ne pas rêver et de ne pas agir. L'avis d'une personne qu'il respecte et en qui il a confiance peut également aider.

Un cauchemar particulier à chaque famille

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...**
... à situer dans leur contexte les peurs qu'ils nourrissent au sujet de leur enfant en posant la question suivante: "Quel cauchemar faites-vous concernant votre enfant? Quelle est votre plus grande peur?" Considérez ce cauchemar comme l'expression d'un amour et d'une préoccupation pour cet enfant que les préjugés rendent particulièrement vulnérable.



But

Cette première étape de l'*intégration en action* vise à renforcer l'engagement de la famille envers une conception claire de l'intégration souhaitée pour leur enfant.

Démarche

Le conseiller à l'intégration clarifie d'abord l'intention de la famille de faire admettre son enfant à l'école du quartier, et ce, en apprenant à la connaître. A cette étape du processus, **il peut aider les parents*...**

L'histoire familiale

- **Le conseiller à l'intégration peut aider les parents...**
... à cerner la place qu'occupe l'enfant dans sa famille en posant des questions sur ce qui est arrivé à cet enfant ainsi qu'aux autres membres de la famille. Étant donné que plusieurs professionnels se sont aussi penchés sur l'histoire familiale pour établir un diagnostic, et étant donné qu'un certain nombre de parents ont essuyé des reproches lors de telles incursions, la réponse semblera parfois mécanique ou défensive. Quand les parents découvriront que le conseiller à l'intégration n'a aucun intérêt à accuser la famille, les parents se sentiront plus libres d'étaler leur passé.

Attention!

* Il ne s'agit pas ici d'une démarche à suivre à la lettre, mais d'une énumération des questions susceptibles de vous indiquer des pistes de discussion. La façon dont vous le faites - quand, où, en quels termes et dans quel ordre vous soulevez les questions - dépend de la situation de la famille, de son lien avec vous et de votre manière d'être. Il n'est pas indispensable que cela se fasse dans le cadre d'une rencontre officielle. Les conversations autour de la table de cuisine ou en auto conviennent parfois davantage. Après réflexion, élaborez une stratégie d'action avec chaque famille que vous rencontrez.

Clarifier l'intention de la famille...

Se faire des alliés

Certains parents ont poursuivi une démarche d'intégration par leurs propres moyens et ont réussi. La plupart découvrent cependant qu'ils n'ont aucune chance d'atteindre leur but s'ils ne se font pas des alliés. Un nombre croissant de parents se joignent à d'autres parents et à des professionnels intéressés à l'amélioration de l'éducation, en participant à des groupes qui prônent des changements sociaux.

Au Québec, de nombreuses associations oeuvrant tant au plan local, régional que provincial, regroupent des parents aux prises avec l'intégration de leur enfant à la communauté. Le désir que leur enfant accède à l'école de quartier est souvent ce qui les motive à s'associer au mouvement communautaire. Ces associations leur permettent, d'une part, de se faire des alliés au plan idéologique, ce qui est fort important pour un parent que le système scolaire a tendance à considérer comme étant "irréaliste". D'autre part, le mouvement communautaire permet aux parents de créer des liens basés sur la compréhension, le respect et le partage. Enfin, il donne la possibilité d'être en contact avec des professionnels, en participant, par exemple, à divers comités, tables de concertation, colloques ou congrès.

En évoluant dans ces groupes, de plus en plus de parents reçoivent l'aide de quelqu'un qui agit comme conseiller à l'intégration*.

* Ne vous laissez pas impressionner par les titres. Peut-être ne vous percevez-vous pas comme un conseiller à l'intégration. Vous êtes un simple parent qui aide un autre parent, ou un employé d'un organisme voué à cette cause. Si vous aidez une famille qui souhaite l'accès de son enfant au milieu scolaire régulier, nous nous adressons autant à vous qu'aux familles, aux directeurs d'école et aux enseignants avec qui vous travaillez.

Clarifier l'intention de la famille...

La sécurité ne saurait cependant venir de la mise à l'écart, du rejet, de soins inadéquats, ni de la souffrance. La solution au rejet éventuel ne peut se trouver dans l'exclusion des personnes handicapées. Elle consiste plutôt à créer des endroits qui accueillent tous et chacun, sans égard à la différence, et offrent à chaque personne la chance d'appartenir à la communauté et de contribuer à son développement. Les personnes handicapées peuvent elles aussi y trouver la sécurité que procurent l'appartenance à un groupe et l'amitié des pairs. **La solution aux soins inadéquats et à la souffrance ne peut résider dans la professionnalisation de la relation.** Elle consiste plutôt à faire en sorte que chaque personne fasse partie d'un groupe d'amis qui se soutiennent, se stimulent et se défendent mutuellement. Le cauchemar que vivent les parents nous rappelle qu'il faut demeurer prudents, attentifs aux problèmes et aux dangers, et nous attendre à travailler fort pour surmonter les préjugés. La solution consiste à poursuivre le rêve dans l'action.

Plusieurs parents voient dans la classe régulière, une confirmation et un renforcement de leur rêve. La perspective que leur enfant soit accueilli et apprenne avec des camarades de son âge et du même quartier accroît leur espoir et...déclenche une crise.

Investir dans son rêve

Le parent veut une classe qui pratique l'intégration; mais qui décide de cela? Qui détient le pouvoir? Rares sont les commissions scolaires qui se dotent d'une politique d'accès à la classe régulière pour ses élèves présentant des besoins particuliers. Dans la plupart des milieux scolaires, les parents devront se battre pour obtenir que leur enfant parvienne au secteur régulier. La majorité des gestionnaires et des enseignants ne questionnent pas l'exclusion ou la mise à l'écart des enfants présentant des besoins particuliers; elle leur semble être la solution naturelle et appropriée. Leur première réaction à la demande des parents peut avoir pour effet d'affaiblir la volonté d'intégration qui les animait. Certains intervenants du milieu scolaire vont jusqu'à considérer la distinction des services et des approches comme étant la plus haute expression de la pratique professionnelle et de la prise en charge par la communauté. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que plusieurs parents en viennent à désirer vivre ailleurs...là où on leur faciliterait la démarche d'intégration de leur enfant. Cette étape prend fin lorsque le parent réalise que son rêve ne prendra forme que s'il investit dans sa réalisation.

Clarifier l'intention de la famille...

... créent des rôles sociaux et des attentes qui définissent leur enfant comme "**membre d'un groupe à part**"*, fondamentalement différent d'une manière ou d'une autre de ses frères et soeurs non handicapés.

La prise de conscience du fait que la déficience est socialement méprisée façonne, chez les parents, une vision angoissante de leur enfant; ils le voient dorénavant comme un être inacceptable, rejeté, maltraité et sans défense. Ce cauchemar gagne du terrain au moment où les parents réalisent que ces perceptions négatives les englobent eux aussi. Ils se sentent alors (et sont parfois) remis en question et blâmés pour les particularités de leur enfant, comme s'il s'agissait d'une chose honteuse. Ce reproche leur est adressé non seulement par des étrangers, mais par des amis, des proches et souvent...par eux-mêmes.

Mais le rêve survit au cauchemar. A cause de lui cependant, il risque de demeurer un secret bien gardé. Ainsi, il nous arrive de rencontrer des couples où l'homme et la femme ne se sont même pas parlé de leur rêve, de peur de se blesser ou d'être taxés d'irréalisme.

Des professionnels bien intentionnés peuvent briser le rêve qu'entretient le parent de voir son enfant devenir un membre à part entière de la communauté. Ce qui, au départ, était un sentiment traduisant l'importance de faire quelque chose pour remédier au handicap de l'enfant peut se transformer en une perception de celui-ci comme d'un être incomplet, ayant constamment besoin de services professionnels pour le compléter.

Dans la mesure où les parents tentent d'écarter le cauchemar en cherchant un traitement, leur enfant constitue un "cas" pour les professionnels. Lorsque la "guérison" dépasse la compétence de ceux-ci, comme cela se produit souvent dans le cas de déficiences plus importantes, l'enfant devient un "projet d'intervention" qui a échoué. L'absence de guérison angoisse le parent, l'enfant et le professionnel. Le cauchemar devient vaguement envahissant. La mise à l'écart de l'enfant dans un lieu spécialisé et sécuritaire, pour les personnes "différentes et socialement inacceptables" semble être alors la seule solution.

* traduction de "one of them".

6. Première étape: Clarifier l'intention de la famille

Le rêve

"L'école doit devenir un lieu accueillant pour les parents comme pour les enfants, en les aidant à renforcer leur aptitude à rêver, à travailler à l'intégration en dépit des nombreux obstacles et à contribuer à la mise sur pied d'une éducation intégrée".

Judith Snow

L'accès à la classe régulière, pour l'enfant présentant des besoins particuliers, prend naissance dans l'amour du parent pour son enfant. L'amour parental constitue la base sur laquelle repose l'acceptation de l'enfant comme personne ayant une valeur unique. Reconnaître l'enfant comme personne d'abord, indépendamment des étiquettes et des catégories, crée, chez les parents, le désir que leur enfant soit quelqu'un qu'on apprécie dans la vie de tous les jours. Les parents sont les premiers à pouvoir identifier les capacités de leur enfant et les premiers aussi à pouvoir rêver de son insertion dans la communauté.

Le désir de faire ce qu'il y a de mieux pour l'enfant qui vit avec une déficience conduit souvent les parents à rechercher des diagnostics meilleurs ou des traitements qui la feront disparaître. La recherche d'une solution miracle risque de mener à la confusion et à la frustration. Elle peut aussi éclipser la perception qu'ont les parents des capacités de leur enfant et mettre en veilleuse leur désir qu'il soit intégré à son milieu. Quoi qu'il en soit, **l'amour des parents pour leur enfant, la connaissance intime qu'ils en ont et les aspirations qu'ils entretiennent pour lui, demeurent au cœur du processus d'intégration.**

Le cauchemar

Les préjugés en vigueur dans notre société menacent de briser le rêve d'une appartenance réelle de l'enfant à sa famille, à son école et à sa communauté. Les parents* ont conscience que les perceptions négatives à l'endroit des personnes handicapées...

... éclipser, aux yeux de plusieurs, la valeur de l'enfant en tant qu'être unique;

... provoquent et justifient, chez les autres, des manières d'agir inadéquates envers leur enfant;

* Certains enfants ont un seul parent et d'autres plus de deux. Nous incluons ici toute personne qui éprouve un amour parental et qui assume la responsabilité d'un enfant présentant des besoins particuliers. Nous tenons aussi à souligner l'importance d'impliquer les frères et les sœurs dans la démarche d'*intégration en action*.

Le tissu social s'étant effrité, particulièrement dans nos grands centres urbains, l'invitation à bâtir une communauté s'avère éminemment intéressante. Les parents sont à même de constater tout ce tissu de relations dans lequel l'enfant qui fréquente l'école. Ceux qui ont la chance de s'impliquer avec d'autres dans des activités destinées à leurs enfants, savent le plaisir et les bienfaits qu'ils retirent du fait de partager ce qu'ils vivent en tant que parents. A l'heure où notre société met de l'avant la réussite scolaire individuelle et où elle questionne régulièrement la "compétence parentale", la démarche d'intégration en action propose un resserrement du tissu communautaire.

Ceux et celles qui la mettent en place réuniront des personnes dont les rôles sont divers, y compris l'élève auparavant exclu et les membres de sa famille. Les camarades de classe devront être particulièrement soutenus et encouragés à utiliser leurs forces et leur créativité pour faire, au nouvel arrivant, une place dans leur groupe. On mettra sur pied un mécanisme qui permettra à chaque personne de faire face aux problèmes que pose la démarche d'intégration. C'est ainsi que la communauté tout entière peut devenir responsable de chacun de ses membres.

"L'école: une communauté et un milieu de vie"

Judith Snow et David Hasbury

L'*intégration en action* repose sur la communauté. L'élève auparavant exclu ne peut être accueilli que dans la mesure où les gens travaillent ensemble et peuvent compter les uns sur les autres pour trouver le soutien et conserver l'enthousiasme nécessaire. Quel que soit leur rôle dans le milieu scolaire -élève, enseignant, directeur d'école, administrateur de la commission scolaire ou parent-, tous doivent reconnaître l'importance de chacun et entretenir des liens avec tous les partenaires. Le caractère unique d'un élève est souvent l'élément qui incitera le groupe à créer ces liens.

Il y a au moins deux façons de percevoir le milieu scolaire. L'une d'elles consiste à voir l'école comme une institution dont l'objectif est de faire assimiler à chaque nouveau groupe d'élèves le plus de connaissances possible. Pour remplir ce mandat, l'école fonctionne comme une hiérarchie, avec une structure d'autorité et une répartition de responsabilités correspondante. Il n'est pas facile de saisir comment chaque personne peut s'impliquer dans cette structure.

Heureusement, l'école est aussi un endroit où se rassemblent des personnes engagées dans des relations qu'elles choisissent. Elles y trouvent leur identité et y bâtissent quotidiennement leur avenir. Ces liens vivants n'ont que faire des classes socio-économiques, des titres et de toute autre forme de barrière. Ils se créent à partir de la découverte de l'autre, du plaisir suscité par sa présence et son apport unique, du sentiment que "l'autre m'aide à vivre ma journée". Tout le monde peut appartenir à un tel réseau significatif.

Les personnes qui sont d'abord perçues comme "handicapées" ou "différentes" ont beaucoup à faire au plan relationnel et au plan de l'attribution d'un sens à leur vie et à celle des autres. Un système hiérarchique tend à exclure ces personnes, leur place n'étant pas évidente. **Si, par ailleurs, on considère et on interpelle les gens de l'école comme membres de la société, une place pourra être trouvée pour la personne qui avait été mise de côté.** Il deviendra vite évident que la communauté se privait d'un précieux apport en l'excluant.

L'*intégration en action* est essentiellement une démarche qui consiste à créer une communauté.

...

"Le plan de services - Diagnostic en 65 questions" (8 minutes)

Ce document illustre diverses attitudes et comportements qui nuisent au processus d'élaboration d'un plan de services et à la collaboration avec les parents. Ce document peut être utilisé pour identifier les comportements à éviter sans l'intervention des parents. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"L'intégration et l'intégration..." (28 minutes)

Des enfants ayant des difficultés diverses sont intégrés dans les classes ordinaires du primaire. Différents intervenants commentent les réussites de l'opération. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"Montre-moi ce que tu peux faire" (28 minutes)

Ce document explore quelques modèles d'intégration pour les enfants trisomiques dans les classes ordinaires. Office des personnes handicapées du Québec et service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"Sais-tu comment ça s'appelle ça?" (17 minutes)

Ce document montre la journée d'un enfant paralytique cérébral dans une école primaire et les commentaires d'une étudiante au doctorat en psychologie. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"Tous ensemble, on peut s'entendre" (15 minutes)

Dans une école primaire de la C.E.C.M. des élèves avec des problèmes auditifs sont intégrés aux activités quotidiennes des classes ordinaires. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"Viens voir" (12 minutes)

Description technique du handicap visuel et portrait d'enfants demi-voyants intégrés dans des écoles ordinaires. Sommaire des mesures nécessaires à une intégration réussie. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"Voir autrement" (21 minutes)

Reportage sur l'intégration à l'école primaire régulière de deux enfants aveugles. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

ANNEXE 3: VIDÉOCASSETTES SUGGÉRÉES.

"Difficile comme 8 x 7"

Document sur l'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage dans les classes ordinaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"Hannah and friends (sous-titré)"

Description du projet d'intégration d'enfants trisomiques à l'école Ballantyne. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"J'ai mon sac d'école, moi aussi" (23 minutes)

Ce document porte sur l'intégration d'enfants déficients dans les classes ordinaires au cours primaire. Des scènes sur le vif alternent avec des entrevues avec les principaux intervenants. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"Le panneau bleu" (26 min. 30 sec.)

"Ma soeur Annabelle a une déficience intellectuelle. L'an prochain, elle ira à la maternelle mais ce n'est pas évident qu'elle pourra venir à mon école. Pourtant, David, Marjorie et les deux Yann, même s'ils sont différents des autres, vont bien eux dans leur école de quartier. Je les ai rencontrés ainsi que leurs professeurs, directeurs, parents et d'autres personnes qui m'ont expliqué c'est quoi l'intégration scolaire. Ils m'ont aidé à comprendre pourquoi c'est plus compliqué pour Annabelle". Mireille. Office des personnes handicapées du Québec et vidéothèque du Ministère des communications du Québec.

"L'école, les parents...et leurs enfants en difficulté" (28 minutes)

Les parents ont-ils un pouvoir face à l'intégration scolaire d'enfants en difficulté? La loi n'accordant qu'un droit consultatif, des intervenants proposent d'autres moyens d'action. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"Le plan de services - Plan de services" (41 minutes)

Entrevue avec Paul Boudrault et Louise Hogue du Centre Sénécal sur les définitions et aspects organisationnels. Entrevue avec Jean-Marie Bouchard sur les valeurs et attitudes. Changer les pratiques avec Michel Aubine et Gisèle Legault. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

"Le plan de services - Le pouvoir aux parents" (21 minutes)

L'entrevue décrit comment les plans de services sont élaborés pour des enfants ayant une déficience visuelle et comment les parents peuvent assumer une participation active dans ce processus. Entrevue avec Noel Champagne et Pierre Rondeau. Service de l'audio-visuel de l'UQAM.

ANNEXE 2: LECTURES SUGGÉRÉES.

Association pour l'intégration sociale (région de Québec), "**L'ÉCOLE POUR TOUS, j'y pense donc j'y suis**", actes du colloque régional novembre 1989, 63 p.

Lou Brown, "**Enseigner aux élèves gravement handicapés à accomplir des tâches essentielles en milieu de travail hétérogène**", I.Q.D.M., 1984, 96 p.

Lou Brown, "**L'éducation des personnes multi-handicapées: approche longitudinale**", I.Q.D.M.

Lou Brown, "**Programmes d'enseignements destinés aux étudiants gravement handicapés**", 20 p.

Commission des droits de la personne du Québec (CDP) et Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), "**L'accès des enfants identifiés comme présentant une déficience intellectuelle au cadre ordinaire d'enseignement, analyse et recommandations**", 1991, 19 p.

Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées, "**Guide sur l'intégration scolaire**", 1992

Marsha Forest, "**Éducation-intégration: une collection d'écrits sur l'intégration dans le système scolaire actuel, des enfants qui ont un handicap intellectuel**", N.I.M.R., 1985, 87 p.

Gordon L. Porter et Diane Richler (sous la direction de), "**Réformer les écoles canadiennes**", Institut Allan G. Roher, 1992, 357 p.

Institut Allan G. Roher, "**Étiquette et alphabet, un regard sur la question des politiques d'alphabétisation et la personne qui présente un handicap intellectuel**", 1991, 148 p.

Institut Allan G. Roher, "**Le droit de lire et écrire, un guide clair sur l'alphabétisation et les personnes qui présentent un handicap intellectuel au Canada**", 1991, 28 p.

Mary Kovacs, Associates, Grimsby, Ontario, "**Planification fonctionnelle, processus (1re partie)**", I.Q.D.M., 1986, 38 p.

Karin Melberg Schwier, "**Un jour pas comme les autres**", Institut Allan G. Roher, 1988, 27 p.

ANNEXE 1: COMMENT EXERCER UN RECOURS.

Quel que soit le recours à exercer, il importe que vous l'ayez prévu en étoffant votre dossier, au fur et à mesure:

- faites vos demandes par écrit et gardez une copie de votre correspondance;
- demandez à la commission scolaire une copie du dossier de votre enfant;
- prenez note des arguments invoqués verbalement afin d'être en mesure de vous appuyer éventuellement sur des faits plutôt que sur des impressions.

Vos réactions doivent être guidées par une seule préoccupation: **L'ATTEINTE DE VOTRE OBJECTIF.**

- **ÉCOUTEZ** attentivement vos "opposants"; c'est la seule façon de saisir qui ils sont, ce qu'ils disent, pourquoi ils le disent et à quel titre. Il vous faut saisir la substance de leurs propos et la conviction qui les anime: leurs arguments réfèrent-ils à des préjugés? à une expérience difficile? à une méconnaissance de l'intégration scolaire? à un manque de confiance dans les ressources en place? à la crainte des réactions des autres parents? au difficile exercice du leadership?...etc.;
- **NE RECOUREZ PAS TOUT DE SUITE AUX GRANDS MOYENS;** procédez plutôt par étapes. Des conversations informelles peuvent s'avérer fort efficaces;
- **RESPECTEZ LA HIÉRARCHIE; NE SAUTEZ PAS DE PALIER DÉCISIONNEL;**
- **QUAND VOUS PARLEZ, TENEZ-VOUS EN AUX FAITS.** Centrez vos interventions sur l'enfant et non sur l'attitude des intervenants.

Et alors...

Ce sont ces difficultés continuelles qui démontrent le bien-fondé de la scolarisation de tous les enfants en milieu scolaire régulier. **Pour bien grandir dans ce monde tumultueux, tous les enfants ont besoin...**

- ... de s'engager dans des situations humaines, vraies et complexes, de façon telle que leur implication et leur créativité aient du poids;
- ... d'occasions de prendre conscience de leurs préjugés et d'aborder avec un esprit critique les racines sociales et culturelles de ces préjugés;
- ... d'une expérience soutenue de la coopération où les enjeux pour les personnes sont clairs et les conséquences de leurs imperfections personnelles et de leur générosité deviennent évidentes;
- ... d'avoir des modèles d'adultes qui utilisent judicieusement le savoir, l'autorité et les ressources financières pour permettre aux gens de poursuivre des objectifs sociaux;
- ... d'avoir des modèles d'adultes intégrant le domaine des émotions dans leur vie de tous les jours;
- ... d'avoir des modèles d'adultes fidèles aux objectifs justes qu'ils poursuivent même lorsque des difficultés surgissent, et ce, tout simplement parce que c'est ce qu'il faut faire.

Travailler à l'intégration consiste à reprendre constamment contact avec l'intégrité et à la rétablir, malgré le désordre et la division. Un projet qui fournit l'occasion de réunir des parents, des enseignants et des administrateurs pour implanter et maintenir l'intégration en milieu scolaire pose les bases du renouveau en éducation.

Et alors...

L'*intégration en action* est une démarche qui ouvre la voie à la grande aventure de l'intégration scolaire. Lorsque l'enfant présentant des besoins particuliers se sera taillé une place dans la classe, on ne parlera plus d'accueillir un étranger, mais plutôt d'apprendre ensemble. L'enthousiasme des débuts s'estompera, cédant la place au flux quotidien des joies, des peines et des tensions. L'impression d'extraordinaire qui entourait le nouvel élève se modifiera; peu à peu, la familiarité deviendra possible.

Et les difficultés continuent...

Certains problèmes surgissent au fur et à mesure que chacun évolue et découvre son identité, par essais et erreurs, au milieu d'une société souvent indécise.

Certaines complications sont dues aux imperfections humaines. De tout temps, la mesquinerie, l'inattention, l'ambition et l'angoisse ont freiné les efforts coopératifs, au moment où les choses s'installent dans le quotidien.

Certaines difficultés proviennent du fait de partager la vie d'une personne handicapée. De nombreux courants, faisant partie de la culture de notre société et émergeant parfois de nous-mêmes, tendent à situer la personne vulnérable dans une position sociale dévalorisante.

- Les politiques et les programmes destinés à fournir aux personnes l'aide et les ressources matérielles dont elles ont besoin sont souvent freinés par les lenteurs de la bureaucratie et par des investissements sociaux peu judicieux.
- Les problèmes ne sont jamais réglés une fois pour toutes; en effet, les désirs des personnes, leurs besoins et leurs contextes changent. Éprouvant habituellement de la difficulté à cacher leur peine, les élèves présentant des besoins particuliers sont souvent les premiers à manifester les signes de l'effritement des relations interpersonnelles nécessaires à leurs apprentissages.
- Les gens doivent constamment s'accommoder de la vulnérabilité de la personne handicapée. L'espoir que notre nouvelle approche va faire disparaître le handicap s'éteint difficilement, bien qu'il s'avère souvent faux. Cet espoir s'éteint encore plus difficilement lorsqu'une approche de la personne génère de l'enthousiasme et des résultats positifs évidents, comme le fait l'accès de l'élève à la classe régulière.

Certains problèmes peuvent se manifester lorsque le succès de la démarche d'intégration remet en question nos croyances de base en éducation. La perspective d'un changement en profondeur de la mission de l'école et de ses méthodes met à l'épreuve les habiletés de leadership des enseignants et des administrateurs les plus compétents.

Le processus "MEPS"...

depuis 1989, l'élaboration d'un plan d'intervention pour tous les élèves handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (art. 47).

Le groupe **MEPS** peut guider l'équipe qui élabore le plan d'intervention en précisant le type, la quantité et la répartition des ressources dont un élève a besoin pour devenir un "apprenant" dans sa classe.

L'implication des camarades de classe dans le processus **MEPS** et la participation active de certains d'entre eux au groupe **MEPS**, permet de mieux connaître l'élève et surtout d'identifier ses forces.

Mais ne mélangez pas le **MEPS** et le PIP. Leurs réunions doivent se tenir séparément.

Incluez les élèves dans le processus

- ◆ Réfléchissez longuement avant d'exclure l'enfant qui présente des besoins particuliers de la rencontre du groupe **MEPS**. Si celui-ci a du mal à assister à toute la réunion, envisagez la possibilité d'une participation partielle.
- ◆ Des groupes **MEPS** ont déjà invité des élèves de maternelle et de première année à participer à au moins une partie de la réunion et l'expérience s'est avérée heureuse. Mieux vaut essayer d'impliquer les élèves très jeunes que de les tenir à l'écart.

Le processus "MEPS"...

l'autre, soit pour définir une nouvelle orientation qui s'avère nécessaire ou encore lorsque l'élève fait face à un défi que les sous-groupes ne peuvent relever seuls. Comme le dit si bien un conseiller à l'intégration qui a l'habitude du processus *MEPS*: "**Rassemblez les gens quand ils perdent de vue le sens de leur action, quand leurs alliances se défont, ou encore quand ils commencent à voir l'élève ayant des besoins particuliers comme un problème**". N'importe lequel des membres du groupe *MEPS* peut convoquer une rencontre lorsqu'il le juge nécessaire.

N'oubliez pas

Le conseiller à l'intégration

- ◆ Le recours à une personne extérieure libère les membres du groupe qui sont impliqués quotidiennement auprès de l'enfant et leur permet de participer pleinement à la réunion. Cette personne est tout particulièrement utile lorsque des gens font face à des conflits majeurs ou à une situation très complexe.
- ◆ Participer au processus, l'observer, le superviser et échanger avec un conseiller à l'intégration qui a de l'expérience, constitue la meilleure façon de se préparer à entreprendre soi-même le processus *MEPS*. Si vous animez une réunion de *MEPS* sans la collaboration d'un conseiller à l'intégration expérimenté, invitez un collègue à observer le déroulement de la rencontre et discutez-en après.

Le secrétaire

- ◆ Il est habituellement utile de noter les commentaires du groupe *MEPS*, on peut le faire avec des crayons-feutres de couleur, sur de grandes feuilles ou sur un tableau. De cette façon, on fixe l'attention du groupe et on l'aide à résumer sa pensée. Le secrétaire s'applique à noter fidèlement les propos de chacun. Ce travail peut être une excellente façon de se préparer à jouer le rôle de conseiller à l'intégration dans le cadre du processus *MEPS*.

Ce n'est pas un plan d'intervention personnalisé (PIP)

- ◆ L'allocation d'un budget spécifique pour l'élève ayant des besoins particuliers suppose l'élaboration d'un plan d'intervention personnalisé.

La Loi sur l'instruction publique rend obligatoire,

Le processus "MEPS"...

- Terminez cette première partie de la discussion par l'élaboration d'une liste de points précis sur lesquels le groupe s'entend pour agir; décidez ensemble des personnes qui seront responsables de chacun de ces points.

Deuxième étape du processus *MEPS*

Stratégies

- Élaborez une **stratégie globale** visant à apporter les modifications nécessaires au programme et au fonctionnement habituel de la classe. Ce sont généralement des "**sous-groupes *MEPS***" qui se chargent d'élaborer, d'appliquer et de réviser des stratégies plus spécifiques. Cette première réunion du groupe *MEPS* définit les stratégies qui s'imposent et donne aux responsables préalablement nommés l'occasion de remplir leur mandat.

La journée idéale du nouvel élève

- Les élèves et le titulaire passent en revue l'horaire de la journée, une période ou une activité à la fois et se demandent: "Est-ce que cet horaire constitue une journée idéale pour l'élève présentant des besoins particuliers? Y aurait-il quelques changements à apporter à une partie de la journée? L'école offre-t-elle des possibilités d'apprendre, à l'extérieur de la classe, à certains moments de la journée ou de la semaine? Si oui, comment pourrions-nous tirer le meilleur parti de ces ressources?"
- Les parents et les enseignants (les camarades de classe parfois) trouvent souvent une situation qui leur demande de planifier et de collaborer plus étroitement. Exemple: un travail de recherche en petit groupe.
- Les enseignants et les personnes-ressources (les camarades de classe parfois) ont souvent besoin de planifier le détail des modifications à apporter au programme ou à l'approche pédagogique.
- Les camarades de classe et les parents travaillent parfois ensemble à organiser des activités parascolaires.

Un processus continu

- Des sous-groupes *MEPS* se font, se défont et se reforment au besoin. Le groupe *MEPS* tout entier, quant à lui, se réunit soit pour célébrer le passage d'une année à

Le processus "MEPS"...

Plus ces personnes auront eu la chance de faire sa connaissance, plus leurs propos seront personnalisés et efficaces.

- Certains participants visualiseront la vie adulte de l'enfant; d'autres référeront à des événements plus immédiats. Les deux sont utiles.
- Ne forcez pas les participants à révéler ce qu'ils pensent ou ressentent. Évitez de juger ou de discuter leurs dires. Limitez-vous à prendre note de ce qu'ils expriment, dans leurs propres mots et avec leurs images.

Les cauchemars ou les peurs

- Demandez aux parents de parler du cauchemar ou des peurs qu'ils vivent en lien avec leur enfant. Invitez ensuite les autres participants à partager les peurs qu'ils ressentent eux aussi; qu'il soit rejeté? qu'il se sente malheureux? Cet échange aide à définir le type de situation que le groupe *MEPS* peut s'efforcer d'éviter à l'enfant.

Qui est l'élève?

- Amenez les membres du groupe *MEPS* à partager leurs perceptions de l'élève. Prenez note de toutes les expressions et de tous les "détours" utilisés. Posez les questions suivantes:
 - **Qui est-il?**
 - **Qu'est-ce qu'il aime? Qu'est-ce qui lui fait particulièrement plaisir?**
 - **Quels sont ses capacités, ses habiletés et ses forces?**

Quels sont les besoins de l'élève?

- Déterminez les besoins actuellement les plus pressants chez l'élève, besoins qui prévaudront pendant toute l'année scolaire. Spécifiez les occasions et les ressources qui lui sont nécessaires pour devenir un membre actif de sa classe. N'oubliez pas les activités parascolaires et les activités sociales.
 - Assurez-vous que la formulation des besoins est en lien direct avec le rêve que le groupe a exprimé pour l'enfant. Posez la question suivante: "De quoi cet enfant a-t-il besoin pour que nos rêves se réalisent?"

Le processus "MEPS"...

ce qu'il faut pour prendre des notes -un chevalet à grandes feuilles détachables, par exemple, et disposez les chaises en demi-cercle pour que tous les participants puissent se voir; ce qui est particulièrement important dans le cas de la personne responsable du compte-rendu. Des rafraîchissements pendant la pause sont toujours appréciés.

Présentation des participants

- Pour commencer, demandez à chaque personne de s'identifier, de préciser le rapport qu'elle entretient avec l'élève présentant des besoins particuliers et de dire ses attentes face à cette réunion de **MEPS**.

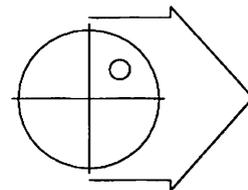
Histoire familiale

- Demandez aux parents de prendre quelques minutes pour parler de leur histoire familiale ou encore pour identifier quelques points de repère qui caractérisent leur vie avec l'enfant qui présente des difficultés.

Le rêve et les aspirations

- Demandez aux parents de laisser aller leur imagination et de parler du rêve qu'ils entretiennent pour leur enfant: "Que fera-t-il plus tard? Quel travail aura-t-il? Où habitera-t-il?". Cet échange orientera résolument vers le futur les actions que le groupe **MEPS** entreprendra pour aider le nouvel élève et facilitera la prise de décisions très concrètes.

- Il est souvent efficace d'inviter les participants à parler de leurs rêves et aspirations personnelles avant d'aborder le rêve qui concerne l'élève ayant des besoins particuliers. Le fait d'inclure d'autres élèves dans cet échange met en perspective la vision qu'ils ont du nouvel élève; l'avenir devient possible pour lui aussi! La participation des adultes renforce le groupe **MEPS**, à la condition que ceux-ci ne s'en tiennent pas à des réponses banales.
- Dans la mesure du possible, invitez l'enfant présentant des besoins particuliers à formuler ses propres rêves. S'il éprouve des difficultés de communication, soyez attentif à ses réactions au cours de la rencontre et essayez de les comprendre. Quelqu'un qui le connaît bien peut lui servir d'interprète.
- Demandez aux autres membres du groupe **MEPS** de laisser aller leur imagination et de parler des possibilités qu'ils entrevoient pour le nouvel élève.



But

Cette étape de l'*intégration en action* a pour but d'amener les élèves, les membres de la famille, les enseignants et la direction de l'école à planifier ensemble tout changement au programme ou au fonctionnement habituel de la classe, pour s'assurer que l'élève présentant des besoins particuliers est effectivement un "apprenant" et est, par conséquent, traité comme tel.

Le processus *MEPS* se fait en deux temps. Dans un premier temps, il s'agit de brosser un portrait du nouvel élève et de déterminer la façon que chacun entend prendre pour l'aider à devenir un "apprenant". Cette première phase s'accomplit en une seule rencontre qui rassemble toutes les personnes concernées. Il s'agit, en quelque sorte, d'une réunion générale. La deuxième phase est habituellement réalisée par des groupes plus petits qui ont pour tâche de planifier des moyens précis qui concrétiseront l'orientation générale établie lors de la première phase du processus *MEPS*.

Démarche

Première phase du processus *MEPS*

- Prévoyez une période d'environ une heure et demie pour la réunion générale de *MEPS*; choisissez un moment qui convient à toutes les personnes engagées dans la démarche.
- Préparez cette rencontre:
 - choisissez la personne qui animera la rencontre et celle qui en écrira le compte-rendu;
 - prévoyez toute aide supplémentaire dont le nouvel élève aura besoin pour assister à la rencontre et y participer le plus activement possible;
 - Expliquez le but de la rencontre aux élèves qui y participeront. Dites-leur clairement qu'ils ont des choses importantes à partager avec les adultes lors de cette réunion, étant donnée la connaissance qu'ils ont de leur camarade de classe;
 - préparez le local où se tiendra la réunion. Prévoyez

10. Stratégies visant à assurer l'appartenance à la classe Le processus "*MÉPS*"

Tout élève devient un "**apprenant**" lorsqu'on adapte le programme et le fonctionnement habituel de la classe en fonction de ses besoins. Il peut ainsi profiter des occasions d'apprendre qui se présentent dans la classe et dans l'école. Ces modifications sont plus efficaces lorsque planifiées par des personnes qui côtoient le nouvel élève et participent aux mêmes activités.

Chaque élève devient une ressource pour ses camarades si ceux-ci prennent le temps de découvrir ses capacités et ses habiletés et lui fournissent des occasions de les exprimer.

Devenir un "**apprenant**", ainsi qu'un membre à part entière de sa classe, devient possible dans la mesure où l'élève lui-même, ses camarades de classe, ses enseignants, les membres de sa famille, les administrateurs et les personnes-ressources travaillent ensemble à identifier et à résoudre les problèmes qui se présentent au fil des jours. Nous appelons ce processus continu: **MISE EN PLACE DE STRATÉGIES OU "*MÉPS*".**

Lorsque les élèves, les enseignants et les membres de la famille ont appris à se connaître, il est important de **rassembler les personnes qui partageront la responsabilité d'assurer, au nouvel élève, son adhésion à la classe.** Cette première rencontre permet à chacun une meilleure compréhension de la situation, en donnant aux participants l'occasion de partager la diversité des expériences qu'ils ont vécues avec le nouvel arrivant. De plus, cette rencontre, renforce leur identité en tant que groupe de résolution de problèmes et leur permet d'identifier ce qui doit maintenant être fait pour poursuivre leur action.

doivent cependant pas prendre une forme trop officielle; souvent, une rencontre toute simple, à l'heure du dîner, suffira. Avant tout, la personne-ressource aidera les enfants à être sensibles au moment et à la façon de tenir ces rencontres.

Lorsque le réseau d'amis aura passé du temps et fait des choses ensemble, les enfants qui en font partie auront eux aussi leurs propres choses à raconter. La personne-ressource devra les encourager régulièrement à partager, entre eux et avec les autres personnes de leur entourage. **Il est important de s'assurer que le rêve de l'enfant qui s'intègre dans la classe est toujours pris en considération, de sorte que tout le monde voit comment les capacités personnelles du nouvel élève et sa participation au groupe se développent.** Partager cette expérience aidera le groupe à conserver son élan et sa cohésion.

Il se présentera parfois un problème très difficile. La personne-ressource aidera alors les enfants à apprivoiser ces difficultés et à en émerger avec des solutions. Elle protégera aussi, tour à tour, leur droit de mettre leurs propres idées à l'essai, ce qui renforcera leurs relations. Cette expérience démontrera également à l'entourage qu'il est possible de trouver des façons nouvelles et créatives de vivre et de travailler ensemble.

Lorsque viendra le moment d'élaborer un programme pour le nouvel élève, **les enfants faisant partie du groupe seront devenus des experts qui auront beaucoup à dire aux enseignants, aux parents et au directeur: ce qui a des chances de fonctionner avec lui, ce dont leur camarade est capable et ce qu'il peut retirer de sa participation à la vie de la classe.**

"Le réseau d'amis"

Judith Snow et David Hasbury

Le réseau d'amis est une forme de soutien pour l'élève en démarche d'intégration. Cet enfant a beaucoup à offrir; cependant, il arrive souvent que les gens ne sachent pas comment entrer en relation avec lui, tout simplement parce qu'il est différent. Le réseau d'amis crée un lieu d'accueil et d'écoute. Il permet d'abattre les barrières qui empêchent l'enfant de participer comme membre à part entière de la classe. Ce réseau peut devenir un lieu où, grâce à la présence du nouvel élève, les personnes apprennent à mieux aimer et à respecter davantage les autres; il met aussi le nouvel élève au défi de devenir un ami responsable et sensible.

Le réseau d'amis peut démarrer sans l'aide d'une personne-ressource. Plusieurs raisons justifient cependant qu'une telle personne facilite sa mise sur pied et voit à sa survie. D'une part, il arrive que des personnes n'aient pas suffisamment confiance dans la relation qui s'ébauche; elles sont portées à exercer une pression sur les membres du groupe, en jetant un doute sur la réalité de l'expérience qu'ils vivent. D'autre part, les enfants ayant moins facilement accès que les adultes aux ressources du milieu, ils ont souvent besoin d'un adulte pour rassembler tous ces moyens qui les aideront à se diriger et à faire face aux défis qu'ils devront relever.

Étant donné l'impact significatif de cette personne-ressource sur le réseau d'amis et, par conséquent sur la communauté qui pratique l'intégration, choisir la personne qui assumera cette tâche devient crucial. Cette personne doit être respectée par la plupart des personnes faisant affaire avec l'école, posséder une bonne capacité d'écoute et être assurée du soutien des autorités pour permettre à l'enfant d'expérimenter de nouvelles façons de faire et de nouvelles activités. Elle doit avoir de la facilité à entrer en contact avec tous les types d'enfants et savoir se faire aimer d'eux; elle doit aussi avoir l'énergie pour faire réellement partie de leur vie. Enfin, la personne-ressource doit être convaincue que les enfants sont capables d'assumer des responsabilités, d'établir des relations et d'aimer les autres.

L'accompagnateur n'est-il pas souvent la personne toute désignée pour jouer ce rôle?

Juste avant ou un peu après l'arrivée de l'enfant, la personne-ressource peut inviter les élèves de la classe à se joindre au nouveau réseau d'amis qui se formera. Lors de la première rencontre, il est bon de raconter l'histoire du nouvel élève, de façon à l'amener à parler de ses aspirations et de ses rêves. Les élèves réagiront par des suggestions au sujet de ce qu'ils peuvent faire avec leur nouveau camarade; ils aborderont aussi les difficultés qu'ils s'attendent à rencontrer. La personne-ressource doit les encourager à mettre leurs projets à exécution et les aider à explorer leurs propres solutions face aux problèmes. Elle doit éventuellement connaître le rythme naturel du réseau d'amis et l'aider à se rencontrer aussi souvent qu'il le faudra pour favoriser le soutien au nouvel élève et leurs liens mutuels. Les rencontres ne

...

Faites participer la classe...

"assistants" (qui font partie de la même classe ou d'une classe de niveau supérieur) afin qu'ils mettent en pratique un programme préalablement adapté aux besoins de l'élève. Cette intervention peut se faire dans un local à part ou dans le cadre d'apprentissages à l'extérieur de l'école. Il importe de ne pas confondre le "tutorat par les pairs" avec l'accueil du nouvel élève. Une classe qui favorise l'intégration planifie les diverses façons d'accueillir le nouvel élève et de l'inclure dans ses activités. Si nécessaire, les élèves apprennent ce dont ils ont quotidiennement besoin pour lui venir en aide. Ils n'ont cependant pas à recevoir de formation pour mener des activités éducatives spécialisées dans la classe.

- ◆ Les élèves actuellement scolarisés en milieu spécialisé ne présentent pas tous des handicaps marqués qui exigeraient de modifier substantiellement le fonctionnement habituel de la classe. Un élève peut avoir tout simplement besoin d'une approche pédagogique différente dans certaines matières. **Soyez prudents! Comparez les avantages qu'il y a à prévoir un accueil pour l'élève, par rapport au risque de marginalisation que cette opération comporte.** Les élèves qui présentent des besoins particuliers moins évidents peuvent prendre leur place dans la classe avec un minimum de préparation chez leurs camarades. S'il n'y a pas de démarche systématique pour définir le rôle des camarades de classe dans l'accueil du nouvel élève, soyez à l'affût de tout ce qui dénoterait un isolement chez ce dernier.

Faites participer la classe...

montrer la façon d'aider leur camarade à sortir de son fauteuil roulant ou si un éducateur spécialisé doit venir s'entretenir avec le titulaire, par exemple, prévenez-les à l'avance.

N'oubliez pas

Évitez l'intégration partielle

"Il est impossible d'être partiellement intégré à un groupe, comme il est impossible d'être partiellement enceinte."

Marsha Forest

Mettez les plus grands à contribution

- ◆ La personne la plus apte à faciliter la démarche d'intégration est celle qui possède une expérience vécue des classes où se pratique l'intégration. Lorsqu'une école en est à sa première expérience, c'est souvent le conseiller à l'intégration qui sera le plus en mesure de jouer ce rôle. Une fois que l'expérience aura fait son chemin à l'intérieur de l'école, les enseignants pourront faire appel à des collègues ou décider d'assumer eux-mêmes cette démarche.
- ◆ Encore aujourd'hui, certaines écoles admettent "à temps partiel", dans leurs classes régulières, des élèves présentant des besoins particuliers; ceux-ci passent une partie de leur temps dans une classe spéciale et l'autre dans une classe régulière. Cette solution n'est pas souhaitable. En effet, cette situation confronte ces élèves à deux mondes distincts, sépare la responsabilité de leurs apprentissages en la faisant dépendre de deux titulaires et livre à tout le monde un message confus quant à leur véritable lieu d'appartenance. **Évitez les demi-solutions à moins qu'elles ne soient le seul compromis que le directeur ou l'enseignant accepte.**
- ◆ Certains élèves présentant des besoins particuliers peuvent tirer profit d'interventions de camarades plus âgés; il est préférable qu'elles soient planifiées. Ils peuvent ainsi les aider physiquement, leur servir de guides ou de modèles de relations interpersonnelles positives, les aider à la résolution de difficultés; ce "compagnonnage" élèvera, en outre, le statut de l'élève présentant des besoins particuliers aux yeux de ses camarades de classe. Si le besoin de faire appel systématiquement aux élèves plus âgés est manifeste dès avant l'arrivée du nouvel élève, assurez-vous déjà de leur concours et préparez-les à jouer leur rôle.
- ◆ Un programme de "tutorat par les pairs" peut être mis en place dans le but d'aider des camarades de classe handicapés dans leurs apprentissages. Des éducateurs spécialisés peuvent former et superviser ces jeunes

Faites participer la classe...

des activités. Tous les élèves ne se lieront pas d'amitié avec leur nouveau camarade de classe, ce qui est d'ailleurs vrai pour tout nouvel élève; ils peuvent cependant tous se montrer amicaux avec lui.

Le comité d'accueil

- Mettez sur pied un comité d'accueil. Les membres de ce comité auront pour rôle d'aider le nouvel élève à se sentir le bienvenu dans la classe:
 - ... ils souligneront son arrivée en lui disant un mot de bienvenue;
 - ... ils lui feront visiter l'école;
 - ... ils l'informeront sur le fonctionnement habituel de la classe et sur les activités offertes aux élèves;
 - ... ils l'inviteront à participer aux activités qui se déroulent pendant la classe, à l'heure du dîner et aux récréations;
 - ... ils l'aideront à se sentir en sécurité dans la classe, dans l'école et dans la cour de récréation.

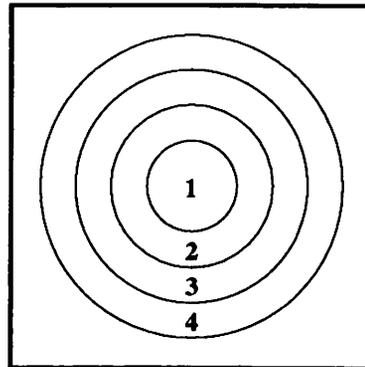
La chaîne téléphonique

- Mettez sur pied une chaîne téléphonique. Identifiez les enfants qui communiqueront avec le nouvel élève, pour parler de ce qui s'est passé au cours de la journée et de ce qui est prévu pour le lendemain. A cette fin, un élève doit être désigné pour chaque jour de la semaine. Ne négligez pas de mettre sur pied une telle chaîne téléphonique sous le prétexte, par exemple, que le nouvel élève ne parle pas.
- Les élèves auront peut-être des questions à poser concernant les besoins particuliers de leur nouveau camarade de classe, surtout si, pour répondre à ces besoins, on doit modifier le fonctionnement habituel de la classe. Vos informations doivent être concrètes, pratiques et viser l'essentiel: ce n'est pas le temps de faire un exposé sur les aspects neurologiques de l'autisme ou sur les explications génétiques du syndrome de Down. Encouragez les élèves à poser des questions aux personnes qui peuvent les renseigner: l'enfant lui-même, ses parents et le personnel spécialisé.
- Informez les élèves de la disponibilité des personnes-ressources. Si une physiothérapeute doit venir leur

Faites participer la classe...

- "Dans le deuxième cercle, écris les noms de personnes que tu aimes beaucoup et sur lesquelles tu peux compter, mais moins que celles que tu as inscrites dans le premier cercle."
- "Dans le troisième cercle, écris les noms de groupes de personnes que tu connais et avec qui tu aimes faire des activités: les scouts, une équipe sportive, un club, etc."
- "Dans le quatrième cercle, mets les noms de personnes qui sont "payées pour être dans ta vie": ton médecin, ton dentiste et d'autres personnes qui t'aident tout en étant rémunérées."

L'exercice du cercle



- Demandez à des volontaires de nommer quelques-unes des personnes qu'ils ont inscrites dans chaque cercle. Demandez-leur ce qu'ils font avec ces personnes et ce qu'ils attendent d'elles.
- Montrez aux élèves un ensemble de cercles qui fait contraste parce qu'il révèle l'existence de peu de relations. "Voici un garçon qui s'appelle Sébastien; il a votre âge. Il n'a mis que sa mère dans son premier cercle. Ses autres cercles sont vides, excepté le quatrième, qui est rempli de noms de médecins, de thérapeutes et de travailleurs sociaux. Comment te sentirais-tu si tu vivais comme cela?"
- Soulignez l'importance des amis, des personnes avec qui on peut faire des activités, des groupes auxquels on peut s'identifier. Faites voir aux enfants qu'ils sont capables de se donner, entre eux, ces précieux cadeaux et en faire bénéficier leur nouveau camarade de classe. Rappelez-leur que l'amitié grandit avec le temps et qu'elle naît habituellement lorsqu'on partage

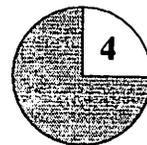
Faites participer la classe...

Parler ouvertement de ses peurs

- Parlez ouvertement des appréhensions qu'éprouvent les adultes face à l'accès de l'élève à une classe régulière. Dites leur quelque chose comme ceci: "Nous les parents, les professeurs, le directeur et le conseiller à l'intégration, nous sommes inquiets d'introduire dans la classe cet élève présentant des besoins particuliers. D'après vous, pourquoi sommes-nous inquiets?" Un échange sur cette question donne aux élèves de la classe l'occasion de définir les limites de ce qui sera un comportement acceptable à l'égard du nouvel élève. De plus, cet échange signifie aux élèves qu'ils sont des personnes-ressources pour les adultes.
- Précisez leurs attentes à eux. Prenez le temps de discuter, avec les élèves de la classe entière, de chacun des points soulevés. Prenez note de leurs idées.
 - "Qu'est-ce qui pourrait être difficile dans l'accueil du nouvel élève?"
 - "Que peuvent faire les élèves pour l'inclure dans leur groupe et l'aider à se sentir le bienvenu?"
 - "Comment devrait se dérouler la première journée?"
- Définissez clairement le rôle des élèves: ce sont des camarades de classe, peut-être des amis. **Ils n'ont pas à se conduire comme des parents ou des enseignants.**

L'importance des relations interpersonnelles

- Faites ressortir l'importance des bonnes relations et de l'amitié dans la vie de chacun.
 - Demandez aux élèves d'écrire, dans chacun des cercles concentriques de la figure qui apparaît à la page suivante, les noms des personnes avec qui ils entretiennent des relations importantes. Ils peuvent, s'ils le désirent, ne pas montrer leurs réponses.
 - "Dans le cercle du centre, écris les noms des personnes qui sont le plus près de toi; les personnes que tu aimes le plus et sur lesquelles tu peux le plus compter."



But

Cette quatrième étape de l'*intégration en action* vise à amener les élèves de la classe à s'impliquer dans l'accueil du nouvel élève et à faire sa connaissance.

Démarche

Orientation des élèves dans le sens de l'intégration

- Environ une semaine avant l'arrivée du nouvel élève, prévoyez un moment pour planifier son accueil. Celui-ci peut visiter la classe avant cette rencontre, mais il n'y assistera pas. Si l'école en est à sa première démarche d'intégration, une participation discrète du directeur de l'école, au moment de cette rencontre, peut en souligner l'importance.
- Informez les élèves sur ce qu'est l'intégration. Comparez-la à la ségrégation; faites ressortir les inconvénients de la ségrégation et les avantages de l'intégration.
 - Plusieurs élèves ont déjà des idées sur la classe spéciale ou même l'école spéciale. Encouragez-les à discuter de leurs perceptions de ces modalités de scolarisation.
 - Demandez-leur pourquoi, selon eux, la famille, le directeur de l'école et les enseignants veulent que l'élève présentant des besoins particuliers fasse partie de leur classe.
 - Montrez-leur comment les classes et les écoles spéciales renforcent les préjugés au sujet des élèves qui les fréquentent. Discutez des conséquences négatives des préjugés, particulièrement de la mise à l'écart de ces enfants et des attentes bizarres qu'on entretient envers eux.
 - Informez les élèves sur la controverse habituelle à propos des classes et surtout des écoles spéciales; faites-leur voir le rôle qu'ils ont à jouer dans la réalisation d'un changement social majeur.
- Présentez clairement les règles de base de la démarche d'intégration.

Règles de base

Faites participer la classe...

solutions positives aux problèmes.

Tous les bons directeurs d'école et tous les bons enseignants savent qu'un environnement propice aux apprentissages ne peut être créé que si les élèves se perçoivent comme des êtres responsables et pleins de ressources. Les écoles qui échouent dans leur mission sont celles où les administrateurs ne considèrent les élèves que comme des problèmes potentiels. Les classes qui ratent leur objectif sont celles où les enseignants ne voient les enfants que comme des êtres en état de perpétuelle demande empêchant de donner les cours prévus. Les écoles et les classes qui réussissent voient les problèmes quotidiens comme de précieuses occasions d'apprendre et font appel à leurs élèves qu'ils considèrent comme des "personnes-clefs" dans leurs solutions.

Le personnel de l'école et les parents doivent remettre en question la sous-évaluation courante de la capacité des élèves à régler des problèmes et à se fixer des objectifs; ils doivent les laisser prendre leurs responsabilités dans l'accueil du nouveau camarade. Les élèves se donnent mutuellement des occasions de collaborer et de croître; ils ont une compréhension de leurs capacités et de leurs besoins réciproques qu'un adulte ne peut posséder. L'accueil d'un élève présentant des besoins particuliers offre aux membres de la classe l'occasion d'augmenter leur niveau de coopération, leur capacité de résoudre des problèmes ainsi que leur habileté à vivre avec les différences individuelles. Sans leur apport, individuellement ou en groupe, la démarche d'intégration est impossible.

9. Quatrième étape: **Faites participer la classe**

Dans une classe, les élèves s'offrent entre eux plusieurs choses: sentiment d'appartenance, acceptation, rejet, défis, soutien personnel, partage d'habiletés, informations essentielles, rivalité, camaraderie et amitié. Bref, toutes les expériences de la croissance. Sans la présence active de ses camarades, un élève présentant des besoins particuliers ne peut pas véritablement faire partie de la classe, même s'il y est physiquement présent.

Le cauchemar qu'on entretient face aux perspectives de vie d'une personne déficiente nous fait craindre que les élèves réagissent à un camarade par le rejet, l'exploitation ou la cruauté. Aussi longtemps que l'élève sera associé au groupe de "**ceux qui présentent des déficiences**", il sera perçu comme un étranger et ces craintes seront fondées. Au contraire, lorsqu'il devient "**un élève parmi d'autres**", un membre à part entière de la classe, ceux qui en sont responsables peuvent se sentir en sécurité.

Étant membre de la classe, le nouvel élève peut être taquiné, pris en aversion, rejeté et même exploité par certains camarades. Penser autrement impliquerait qu'on oublie ce que c'est, pour n'importe qui, que de grandir à l'école. S'il fallait, pour faire partie d'une classe, être nécessairement aimé et supporté par tous ses camarades, les salles de classe seraient désertes. Chose essentielle, toutes ces expériences difficiles ont une signification différente selon que l'on est ou non un membre à part entière de la classe. Les membres d'une classe qui se font des ennemis se font aussi des amis. Les membres d'une classe qui sont rejetés par certains trouveront d'autres camarades pour les consoler. Ceux qui sont l'objet de taquineries trouvent le moyen d'y réagir. Enfin, ceux qui attirent des exploiteurs ou des agresseurs se trouvent aussi des défenseurs.

La qualité de l'appartenance de tous les élèves à la classe dépend en partie de la direction de l'école et du titulaire. Le leadership du directeur fait, pour sa part, toute la différence quant à la sécurité physique de chaque personne fréquentant l'école et quant aux normes favorisant l'apprentissage, le respect mutuel et la découverte de solutions créatives en situation de problème. Le titulaire efficace crée un environnement bien structuré où chaque élève se sent en sécurité. Il encourage la coopération entre les élèves qui vivent et grandissent ensemble. Enfin, le titulaire respecte les différences individuelles et apprend à ses élèves à trouver des

occasionnel, comme le directeur de l'école ou le conseiller à l'intégration, sera plus sensible aux changements que les personnes qui se côtoient quotidiennement. Des succès spectaculaires peuvent survenir, ils ne constituent cependant pas le but de la démarche d'intégration. La raison d'être de cette démarche est simple: il est sain pour chaque enfant d'apprendre et de grandir en partageant sa vie quotidienne avec les autres enfants, quels qu'ils soient.

d'interventions n'ait pas lieu pendant le premier mois, période au cours de laquelle l'enfant, l'enseignant et les élèves apprennent à se connaître.

- ◆ L'angoisse suscitée par l'accueil d'un élève présentant des besoins particuliers, peut mener à des changements inutiles au programme et aux activités habituelles de la classe. Les modifications les plus adéquates sont celles que l'on fera au fur et à mesure que les problèmes se poseront, que ce soit dans la classe, dans les lieux communs - toilettes, cafétéria, gymnase - ou dans la cour de récréation. Les changements minimaux ayant été apportés, la simple présence quotidienne de l'élève dans la classe devient possible; évaluez ensuite, en observant ses réactions, si d'autres modifications sont nécessaires. Il faudra compter un certain temps pour que les personnes s'habituent les unes aux autres; **ne vous lancez pas dans des changements majeurs et permanents à partir des urgences qui se présentent au tout début.** Le temps arrange parfois bien des choses.
- ◆ Les enseignants craignent de nuire aux autres élèves en accueillant celui qui présente des besoins particuliers. Ils redoutent aussi les réactions négatives des parents de ces élèves. Le directeur, le conseiller en intégration et les parents doivent toujours garder à l'esprit que **le but de l'intégration en action est de créer une classe qui répond aux besoins de chaque élève et non uniquement aux besoins du nouvel arrivant.** L'enseignant doit pouvoir compter sur le directeur et sur le conseiller à l'intégration pour obtenir un soutien continu et l'aide concrète nécessaire pour créer une classe où l'on aborde, de façon constructive, les besoins conflictuels des élèves; une classe où les erreurs sont relevées à seule fin de mieux réagir la prochaine fois.
- ◆ Gardez la notion du temps: "Rome ne s'est pas bâtie en un jour!" Trop vanter les mérites de la démarche d'intégration peut éventuellement miner la confiance de l'enseignant en créant chez lui de fausses attentes. Effectivement, des choses merveilleuses se produisent lorsque chaque élève est membre à part entière de sa classe; toutefois, elles ne se manifestent que peu à peu, au fil des jours. Comme pour tous les élèves, les changements ne deviennent généralement manifestes qu'au moment où nous faisons un retour sur le mois, l'étape ou l'année qui vient de s'écouler. Un observateur

S'assurer le concours de l'enseignant...

parents donneront ces conseils pratiques;

- voyez à la conception et à la mise en place de tous les aménagements physiques requis; faites appel au responsable de l'entretien ou aux classes-ateliers de certaines écoles secondaires;
- dans le cas où cela est nécessaire, faites en sorte que l'élève reçoive les services d'un accompagnateur. En convenant de l'embauche ou de la nomination de cet accompagnateur, considérez ce qu'il apportera à l'ensemble de la classe, tout autant qu'au nouvel élève.

N'oubliez pas

- ◆ Une séance d'information à l'interne, dispensée à l'ensemble du personnel et ayant pour sujet l'intégration et l'importance d'accueillir l'élève en classe régulière, peut aider grandement à créer un climat positif. Il en est de même des rencontres destinées au conseil d'orientation, au comité d'école ainsi qu'à l'ensemble des élèves. Ces séances d'information ont un impact particulièrement important lorsqu'elles sont données par une équipe d'enseignants, de parents et d'élèves ayant fait eux-mêmes l'expérience d'une classe pratiquant l'intégration. Les témoignages sont bien sûr plus percutants quand ils sont donnés de vive voix; les vidéocassettes et les diapositives permettent aussi d'atteindre l'objectif. Déterminez, avec le directeur de l'école, le moment le plus propice pour tenir ces premières rencontres. Auront-elles plus d'impact avant l'arrivée de l'enfant ou quand celui-ci aura passé un certain temps dans la classe?
- ◆ Observer une classe où l'on fait une démarche d'intégration et avoir l'occasion d'en parler avec les enseignants et les élèves directement concernés, permettra aux enseignants, pour qui cette réalité est nouvelle, de voir les choses plus clairement, d'augmenter leur confiance ainsi que leur bagage d'informations pratiques.
- ◆ Certains élèves présentant des besoins particuliers tireront profit de cours spécialisés. Il peut être nécessaire, dans ce cas, que le ratio soit réduit à du "un pour un" -un enseignant et un élève-; il peut aussi arriver que ces apprentissages s'effectuent dans le cadre de sorties éducatives. Nous recommandons cependant que ce type

S'assurer le concours de l'enseignant...

- discutez du rôle de l'accompagnateur, si l'élève a besoin de cette ressource. Qu'il soit clairement établi que ses interventions directes (auprès de l'élève) seront réduites afin d'encourager les autres élèves à s'occuper de leur nouveau camarade. Discutez de ce que **l'accompagnateur** pourrait être capable d'apporter à l'ensemble de la classe. **Dès le départ, évitez l'idée que celui-ci a la responsabilité de l'élève qui présente des besoins particuliers alors que l'enseignant assume celle du reste de la classe;**
- clarifiez le rôle des éducateurs spécialisés ou des divers thérapeutes: ils sont là pour apporter leur soutien à l'enseignant. Celui-ci demeure la personne responsable de toute la classe, y compris de l'enfant présentant des besoins particuliers. Ce dernier "n'appartient pas aux spécialistes", mais bien à sa classe;
- discutez du rôle et de la disponibilité du conseiller à l'intégration. Celui-ci agit comme personne-ressource auprès de l'enseignant, de la famille, du directeur et de la classe. Il propose d'aider chacun de ces groupes, dans des contextes de résolution de problèmes. L'enseignant doit connaître le numéro de téléphone du conseiller à l'intégration;
- voyez si d'autres informations sont nécessaires à l'enseignant et discutez avec lui de tout autre besoin qu'il identifie.

Premières adaptations

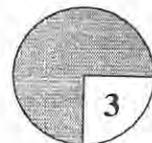
- Planifiez tous les aménagements et toutes les modalités de soutien nécessaires pour le premier mois où l'élève se joindra à la classe:
 - voyez si une formation s'avère nécessaire à l'enseignant et aux élèves, afin qu'ils soient plus aptes à assister le nouvel élève. Une infirmière pourra, par exemple, donner des informations sur la façon d'intervenir auprès de l'enfant s'il a des problèmes de santé. Donnée par une personne compétente, la formation doit être en lien direct avec les besoins de l'enfant présentant cette difficulté et axée sur des réponses pratiques; on évitera, par exemple, de donner un cours sur la paralysie cérébrale et on fournira plutôt une description concrète de la façon d'aider Anne à sortir de son fauteuil roulant. Lorsque cela est possible, l'enfant lui-même ou ses

meilleure façon d'évaluer ses besoins, c'est de le voir évoluer en classe. Suggérez-leur cette approche.

Si l'enfant fréquente une garderie, l'observer sur place et rencontrer l'éducatrice permet de le connaître et de constater qu'un personnel, au départ non-spécialisé, peut développer les connaissances et les habiletés nécessaires pour répondre aux besoins de l'enfant.

- Centrez-vous sur votre objectif au moment de chaque discussion. Vous voulez que le nouvel élève devienne un membre de la classe et qu'il soit traité comme les autres; les seuls changements à apporter au programme et au fonctionnement habituel de la classe seront décidés en fonction de sa participation. Le but n'est pas de faire du titulaire un expert en éducation spécialisée; il ne s'agit pas, non plus, que les camarades de classe deviennent des thérapeutes en herbe!
- Décrivez le processus qui permettra d'engager la classe dans la planification de l'accueil du nouvel élève:
- parlez à l'enseignant du processus "**MEPS**"*, qui permet de planifier d'une façon systématique le programme de l'élève, au bout d'un mois environ, période au cours de laquelle l'enseignant, les élèves et le nouvel arrivant auront appris à se connaître;
- identifiez tout changement évident à apporter et discutez, avec l'enseignant, des problèmes de fonctionnement; précisez clairement vos attentes afin de démontrer que celles-ci sont réalistes et que vous avez une bonne connaissance des capacités et du rythme d'apprentissage de votre enfant;
- planifiez toute formation dont l'enseignant et les élèves auront besoin pour répondre adéquatement aux besoins particuliers de l'élève;

* **MEPS** est le sigle de MISE EN PLACE DE STRATÉGIES. En anglais: MAPS pour "Making Action Plans".



But

Cette deuxième étape de l'*intégration en action* vise à obtenir la coopération du titulaire de classe pour inclure le nouvel élève dans son groupe, pendant un mois; elle vise, de plus, à lui fournir le soutien nécessaire pour faire de cette expérience une réussite.

Démarche

Présentation de l'élève

- Déterminez la meilleure façon de décrire l'enfant aux enseignants. Pensez aux questions qu'ils vous poseront probablement à son sujet. Brossez un portrait juste et concis de l'enfant ainsi que du type d'aide qu'il est susceptible de requérir.
 - Des photos de l'enfant peuvent ajouter une touche personnelle à cette description.
 - Prévoyez une rencontre entre les enseignants et les parents. Ces derniers sont souvent les personnes les plus aptes à faire valoir l'importance de la démarche d'intégration pour leur enfant. Il est avantageux de faire, le plus tôt possible, une alliance entre la famille et les enseignants.
 - Envisagez une première rencontre entre les enseignants et l'enfant. Plusieurs enseignants considèrent qu'une rencontre avec l'enfant, à l'école ou à la maison, est un meilleur point de départ que l'observation de cet enfant dans une classe spéciale, au milieu d'autres enfants eux-mêmes "étiquetés".
 - Une visite de la classe par le conseiller à l'intégration - et peut-être aussi par les parents - a des chances de faciliter la planification préliminaire.

Planification préliminaire

- Une fois que l'enseignant aura fait connaissance avec l'élève, le directeur de l'école et le conseiller à l'intégration rencontreront l'enseignant pour savoir ce dont il aura besoin pour recevoir cet élève dans sa classe.
 - **Plusieurs enseignants ne se sentent pas suffisamment préparés et demandent une évaluation détaillée de l'enfant ou encore des programmes adaptés. Ne fournissez pas ce type d'informations; le meilleur endroit pour connaître un élève, c'est la classe, et la**

S'assurer le concours de l'enseignant...

constante de se mesurer réellement aux autres;

... bénéficient déjà d'une part substantielle des ressources éducatives, beaucoup plus importante d'ailleurs que celle des autres enfants.

Avec de telles idées en tête, il n'est pas étonnant que plusieurs bons enseignants trouvent étrange, à première vue, qu'on leur demande d'accueillir, dans leur classe, un enfant présentant des besoins particuliers.

Souvenez-vous que la démarche d'intégration signifie: faire une place à tel enfant qui était auparavant exclu. Il ne s'agit pas ici de réaménager la classe pour y recevoir tout un groupe de nouveaux élèves. Concentrez-vous sur votre objectif. Tant que le principe des proportions naturelles est respecté, c'est-à-dire qu'on ne concentre pas dans la même école les enfants présentant des besoins particuliers et résidant dans plusieurs quartiers, la faible incidence des déficiences majeures rend peu probable le fait qu'un enseignant ait à composer avec plus d'un ou deux de ces enfants à la fois. Travailler à recevoir, dans sa classe, cette année, un enfant présentant des besoins particuliers est très différent que de se préparer à faire face à toutes les catégories d'enfants. En effet, il est plus facile de se demander comment on intégrera Jean-Sébastien, qui a les yeux et les cheveux bruns, que d'arriver à se sentir à l'aise en tant que titulaire d'une classe d'enfants autistiques, par exemple.

S'assurer le concours de l'enseignant...

des besoins particuliers. Très peu ont vraiment réfléchi à la présence de ces élèves en milieu scolaire régulier; ils ont pourtant conclu que c'est impossible! Dans les faits, cette possibilité ne s'est habituellement pas présentée à eux parce que personne ne leur a jamais demandé de remettre en question l'opinion que tout le monde se fait des enfants présentant des besoins particuliers. La plupart de leurs programmes de formation et leur expérience de l'ensemble du système scolaire renforcent l'idée que l'exclusion et le regroupement de ces élèves sont des choses naturelles. L'expérience quotidienne et les habiles plaidoyers des tenants de l'école spéciale leur ont appris que **les enfants présentant des besoins particuliers...**

Les préjugés les plus courants

- ... se situent nettement en dehors de l'éventail des différences individuelles auxquelles ils sont en mesure de s'adapter;
- ... apprennent très peu même en bénéficiant d'une aide éducative spécialisée et n'apprennent rien avec les approches pédagogiques habituelles;
- ... requièrent une attention constante de la part de l'adulte et doivent par, conséquent, être placés dans des groupes très restreints;
- ... épuisent l'énergie de l'enseignant, découragent et dépriment tout le monde, exception faite des "enseignants hors du commun";
- ... demandent tellement d'attention, avant d'être diagnostiqués et référés à des services appropriés, qu'ils nuisent aux apprentissages des élèves les plus doués;
- ... ont besoin d'approches pédagogiques et de modes d'intervention thérapeutique très spécialisés qui dépassent largement les capacités de l'enseignant, à moins que celui-ci ne se recycle;
- ... seront rejetés, ridiculisés et exploités par les autres enfants, en supposant qu'ils puissent même entrer en contact avec eux;
- ... sont encore mieux avec des enfants "comme eux" - entendre ici: d'autres enfants présentant des besoins particuliers - parce que leur image d'eux-mêmes risque d'être affectée par le rejet continu et l'incapacité

8. Troisième étape:

S'assurer le concours de l'enseignant

Le titulaire de classe détient la clé de l'accès au milieu régulier, pour l'élève auparavant exclu. Bien qu'il puisse en douter, s'il n'en a pas fait lui-même l'expérience, accueillir un élève présentant des besoins particuliers fait appel aux mêmes aptitudes qui font de lui un bon enseignant pour n'importe quel élève. **Tout bon pédagogue est en effet capable de...**

Un bon enseignant est une ressource précieuse

- ... réagir aux différences entre ses élèves en adaptant le programme et le fonctionnement de la classe, ce qui permet à l'élève présentant des besoins particuliers d'apprendre dans sa classe;
- ... faire participer tous ses élèves au travail qui s'effectue en classe en utilisant diverses méthodes pédagogiques, ce qui permet à l'élève présentant des besoins particuliers d'être lui aussi un "apprenant";
- ... créer un environnement sécurisant qui encourage la prise de responsabilités et la coopération entre ses élèves, ce qui permet à l'élève auparavant exclu d'être un membre à part entière de la classe;
- ... collaborer et partager efficacement les tâches avec les autres intervenants, ce qui permet à l'élève nécessitant une aide supplémentaire, soit de la part d'un adulte ou d'un camarade de classe, de faire partie du processus et d'être entouré plutôt qu'isolé avec son accompagnateur;
- ... bien utiliser des personnes-ressources sans se décharger de la responsabilité de sa classe, ce qui permet à tous les élèves de profiter de l'apport d'éducateurs spécialisés ou d'autres professionnels;
- ... créer avec ses collègues des liens les aidant mutuellement à entretenir leur motivation et à s'entraider dans la résolution de problèmes, ce qui permet à l'élève qui représente un défi pour son titulaire de profiter de l'expérience de plusieurs bons éducateurs;
- ... accroître son propre répertoire de capacités et d'habiletés, ce qui fait de l'élève présentant des difficultés particulières une source de stimulation pour son développement professionnel.

Quantité de bons enseignants que nous avons rencontrés ne se croient pas capables d'enseigner à des élèves présentant

S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier...

organisés par la municipalité, le camp de vacances, les sorties familiales, etc.;

- cherchez une solution légale.

Demandez conseil avant d'entreprendre une démarche légale

- ◆ Faire admettre votre enfant en milieu scolaire régulier est ce qu'il convient de faire; n'en doutez pas. Quant à savoir si cela constitue un droit, cette question est moins claire et fait régulièrement l'objet de recours devant le tribunal de la Commission des droits de la personne. Si vous envisagez de recourir à ce tribunal - ou une autre instance - informez-vous auprès d'autres parents sur ce que vous pouvez attendre de telles procédures et demandez l'avis d'avocats qui sont au fait de ce domaine de juridiction et des changements occasionnés par la jurisprudence.

Fin 1991, la Commission des droits de la personnes et l'Office des personnes handicapées du Québec publiaient le document suivant: "L'accès des enfants identifiés comme présentant une déficience intellectuelle au cadre ordinaire d'enseignement, Analyse et recommandations." On y explique entre autres que "ce n'est qu'en effectuant une lecture conjuguée de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et de la Loi sur l'instruction publique, qu'on peut déterminer l'étendue du droit à l'intégration scolaire sans discrimination". Ces informations peuvent s'avérer fort pertinentes lorsqu'un recours est projeté.

S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier...

plus, n'adressez jamais une menace que vous n'êtes pas prêt à mettre à exécution. Par exemple: ne dites pas que vous allez changer votre enfant d'école si vous n'êtes pas certain de le faire. Si d'autre part, vous gagnez un recours qui oblige le directeur à accéder à votre demande, résistez à la tentation de crier victoire et mettez-vous plutôt à la tâche en appliquant, de fait, l'*intégration en action*.

Si la réponse est négative...

Tirez des leçons de cette défaite et renouvez votre engagement.

- ◆ Il est légitime d'éprouver de la colère tout autant que de pleurer. Il est bon aussi de partager la douleur de la défaite avec des amis engagés dans la démarche. Après, la question suivante se pose: "Notre famille est-elle prête à renouveler son engagement envers sa vision de la démarche d'intégration scolaire?" Si oui, tirez des conclusions de l'échec subi et tentez d'en dégager une leçon. Décidez ensuite de la façon dont vous poursuivrez votre action. Plusieurs options s'offrent à vous:
 - cherchez une autre école du voisinage susceptible de favoriser l'intégration. Regardez aussi du côté des écoles privées et des écoles alternatives. Faites une première approche auprès d'un directeur;
 - intensifiez votre collaboration avec d'autres parents du territoire de la commission scolaire qui poursuivent le même objectif que vous;
 - renforcez vos liens avec le mouvement social qui prône l'intégration; associez-vous, par exemple, à des organismes communautaires oeuvrant aux plans local, régional, provincial ou encore fédéral. Vous y trouverez un soutien, des idées nouvelles et serez impliqué dans la recherche de stratégies applicables à tous les niveaux;
 - travaillez à sensibiliser les gens de votre milieu à la question de l'intégration, en organisant, par exemple, des rencontres publiques avec des personnes travaillant dans des écoles qui favorisent l'intégration; vous pouvez en outre soulever cette question au moment d'élections scolaires;
 - accordez-vous une pause pour refaire le plein;
 - travaillez à accroître l'intégration de l'enfant dans sa vie de tous les jours: ses amis du quartier, les loisirs

S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier...

De plus, le directeur se posera les questions suivantes: "Aurai-je la possibilité de diminuer le nombre d'élèves dans la classe de cet enfant?"; "Quelles démarches aurai-je à faire auprès de ma commission scolaire?"; "Aurai-je à convaincre le responsable de l'adaptation scolaire de m'attribuer un poste d'éducateur spécialisé?"

Le premier alinéa de l'article 261 de la Loi sur l'instruction publique stipule que "la commission scolaire affecte le personnel dans les écoles...en tenant compte des besoins en personnel dont lui font part les directeurs d'école..."; il n'est pas dit que la demande du directeur obtiendra automatiquement une réponse positive. Celui-ci devra peut-être manifester ses habiletés de négociateur. Il doit, pour ce faire, être convaincu du bien-fondé de sa démarche.

Ne jugez pas le directeur en vous disant qu'il n'est qu'un politicien! Faire de la politique signifie faire face à des demandes conflictuelles et à des objectifs qui s'opposent souvent, et ce, à l'aide de ressources réduites; cela représente une bonne partie du travail de tout gestionnaire. La qualité de la démarche d'intégration est étroitement liée à l'habileté du directeur à gérer des questions de cet ordre. Peut-être aura-t-il besoin de temps pour trouver des solutions. Vous pouvez l'aider en continuant à soulever et à débattre la question. Demandez **exactement** ce que vous souhaitez et gardez toujours votre objectif au centre des discussions; suscitez des questions et des objections. Dites la vérité quand vous répondez aux questions; il ne sert à rien d'enjoliver la réalité puisqu'on devra, tôt ou tard, travailler avec elle. Offrez d'établir le contact entre le directeur d'école et les personnes-ressources que vous avez identifiées. Enfin, assurez-le de votre soutien et de la poursuite, à la maison, des objectifs visés à l'école.

Ne perdez pas de vue vos objectifs

Minimalement, votre objectif est d'amener le directeur à permettre à l'élève de faire partie d'une classe régulière. Votre objectif maximal est de susciter un appui enthousiaste au processus d'intégration dans une école. Avec le temps, votre habileté à établir de bonnes relations où l'on s'engage de part et d'autre, fera toute la différence quant à l'atteinte du second objectif. Entretenir de bonnes relations de travail fait partie de votre stratégie: affirmez-vous en n'étant ni timide ni agressif. Ne recourez pas aux menaces, à moins d'y être contraint. De

S'assurer le concours du directeur de l'école de quartier...

alléger sa tâche et sa responsabilité.

Les règlements de certaines commissions scolaires confient à une équipe spécialisée la responsabilité des décisions concernant l'élève qui présente des besoins particuliers. Si l'élève fréquente actuellement une classe spéciale, il vous faut considérer soigneusement les difficultés que peut occasionner la démarche d'intégration que vous entreprenez. Pesez bien le pour et le contre des choix qui s'offriront à vous, au fur et à mesure que vous chercherez la meilleure façon de transiger avec le personnel spécialisé. Leur demander la "permission" leur confère un mandat trop important; ne pas les prévenir risque de susciter des sentiments négatifs.

Enfin, les informer trop tôt peut conduire un des intervenants à faire, avant vous, une première démarche auprès du directeur d'école.

L'essentiel n'est-il pas, qu'à votre façon, vous signifiez aux intervenants spécialisés, que votre objectif n'est pas de remettre en question leur compétence mais qu'il concerne plutôt les aspirations que vous entretenez pour votre enfant et pour votre famille?

Associez-vous à d'autres familles

- ◆ Lorsqu'il y a plus d'une famille qui demande à l'école de s'orienter vers l'intégration, il est avantageux de coordonner vos efforts. Voyez s'il est préférable que la première démarche auprès du directeur soit faite en groupe ou individuellement. Étudiez la possibilité d'une action commune. Essayez de prévoir les conflits potentiels entre les familles et pensez surtout à la façon dont vous composerez avec eux.

Respectez les préoccupations du directeur

- ◆ Attendez-vous à ce que le directeur s'interroge sur les enjeux de votre demande. Que ce soit d'une manière explicite ou non, celui-ci tentera d'obtenir le plus d'informations possible: "Qui soutient cette demande?" "Veulent-ils autre chose que ce qu'ils demandent?" " S'agit-il d'un cas isolé ou y aura-t-il d'autres demandes suite à celle-ci?" " Y aura-t-il des retombées positives pour mon école?" " Qui s'y opposera et pourquoi?"

"L'opposition sera-t-elle forte?" "Comment réagiront les enseignants, les syndicats, les parents des autres élèves?" "En quoi le fait d'appuyer cette démarche pourrait-il entraver le fonctionnement de mon école?"